

Dans sa décision relative à l'Accord de libre-échange Maroc-UE, le tribunal européen se contredit, empiète sur les compétences du Parlement européen et contrevient aux résolutions du CS de l'ONU

La Cour d'appel européenne appelée à corriger les erreurs du jugement du T.E



En réaction à de fausses allégations

Les précisions
de la Commission
organisationnelle



Un site Internet a publié une fausse information selon laquelle la Commission organisationnelle issue de la Commission préparatoire du 11ème Congrès national de l'USFP aurait ouvert la voie au Premier secrétaire, Driss Lachgar, pour briguer un troisième mandat.

En vue d'apporter les clarifications qui s'imposent, j'affirme que la Commission organisationnelle a préparé un projet de résolution comprenant une plateforme théorique concernant l'élaboration d'un nouveau modèle d'organisation pour le parti qui soit en phase avec les nouvelles missions et les fonctions de l'appareil organisationnel du parti, s'adaptant aux mutations que connaît le paysage politique.

Dans la même veine, la Commission organisationnelle a élaboré un projet de résolution organisationnelle ayant trait aux modalités d'organisation du Congrès national en tenant compte des mesures préventives imposées par la pandémie. Et parmi les dispositions que comprend ce nouveau projet de résolution figure la fixation du mandat des organes du parti en trois mandats, conformément aux dispositions de la loi organique des partis politiques qui impose la nécessité de déterminer le mandat des organes du parti.

S'agissant de la candidature au premier secrétariat du parti, le projet de résolution stipule que les candidatures reçues par la présidence de la Commission préparatoire doivent être soumises à la présidence du Congrès national.

Il y a lieu de préciser que le Premier secrétaire, Driss Lachgar, n'a pas présenté sa candidature au premier secrétariat.

*Le président de la Commission préparatoire
Mohammed Jamal Sebbani*

Raja-Al Ahly, une belle affiche de Super coupe d'Afrique à Doha
Marc Willmots : *L'objectif est de ramener le trophée à la maison*



Assistance

Des garde-côtes de la Marine Royale, opérant en Méditerranée et en Atlantique, ont porté assistance, durant la période allant du 18 au 21 décembre 2021, à un total de 352 candidats à la migration irrégulière à majorité Subsahariens, dont des femmes et des enfants, et qui étaient en difficulté à bord d'embarcations de fortune, a-t-on appris auprès d'une source militaire.

Les personnes secourues ont reçu les premiers soins à bord des unités de la Marine Royale, avant d'être acheminées vers les ports les plus proches du Royaume puis remis à la Gendarmerie Royale pour les procédures d'usage, a-t-on précisé.

Secousse tellurique

Une secousse tellurique de magnitude 3,8 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée, mardi, dans la province de Driouch, indique l'Institut national de géophysique (ING).

La secousse, dont l'épicentre est situé au large de Driouch, s'est produite à 10h 02min 54sec (GMT+1), précise, dans un bulletin d'alerte sismique, le Réseau national de surveillance et d'alerte sismique, relevant de l'ING.

Survenue à une profondeur de 14 km, la secousse s'est produite à une latitude de 35.521°N et une longitude de 3.613°W, ajoute la même source.

A noter que trois secousses telluriques de magnitudes comprises entre 3,8 et 4 degrés sur l'échelle de Richter ont été enregistrées dans la nuit du lundi au mardi, au large de la province d'Al Hoceïma et dans la province de Driouch, a indiqué l'ING.

Actualité

Moulay El Hassan Daki : *La rationalisation de la détention préventive a permis d'en réduire le taux*

Les efforts consentis en matière de rationalisation de la détention préventive ont permis d'en réduire le taux, a indiqué, lundi à Tanger, Moulay El Hassan Daki, procureur général près la Cour de cassation, président du Ministère public.

Intervenant à l'ouverture du 5ème séminaire régional sur "La rationalisation de la détention préventive", M. Daki a précisé que les efforts déployés jusqu'à présent ont permis de réduire le taux de détention préventive, atteignant 43% de la population carcérale totale (89.814 détenus) à fin novembre, contre 45,25% à fin septembre.

Ce taux a oscillé entre 44 et 45% tout au long de l'année 2021, a poursuivi le responsable, formulant le souhait que la réduction du taux de détention préventive puisse continuer dans un futur proche, grâce aux efforts concertés par l'ensemble des intervenants dans le domaine de la justice, notamment la justice répressive.

La propagation de la pandémie du nouveau coronavirus a eu des répercussions négatives sur le bon déroulement de la justice en général et sur la cadence de traitement des dossiers des détenus préventifs en particulier, a fait savoir M. Daki, notant que cette situation exige de tous de redoubler d'efforts en rationalisant le recours à la détention préventive lors de l'engagement des poursuites, ou encore de faire montre d'efficacité en termes de rendement lorsqu'il s'agit du traitement des dossiers des détenus et de l'émission de jugements ou encore l'accélération de la procédure de transfert des dossiers des détenus préventifs, objet de recours, vers une juridiction suprême.

L'engagement des poursuites en état d'arrestation ne doit être applicable que dans des cas exceptionnels, a-t-il relevé, insistant sur la nécessité d'offrir des arguments juridiques solides, tels que définis dans les articles 47, 73 et 74 du Code de procédure pénale.

La gestion de la détention préventive est parmi les sujets qui jouis-



sent d'un intérêt particulier de la part de la présidence du Ministère public, comme en témoigne le grand nombre de circulaires à ce sujet, a ajouté M. Daki, notant que ces circulaires reflètent l'importance accordée à la protection des libertés, compte tenu de la responsabilité des magistrats dans la gestion et la rationalisation de la détention préventive, ainsi que la protection des droits et des libertés, conformément à l'article 117 de la Constitution.

La rationalisation de la détention préventive figure à l'ordre du jour de la majorité des réunions et rencontres relatives au suivi et à la mise en application de la politique pénale, ainsi que l'amélioration du rendement du Ministère public, a-t-il relevé, affirmant que ce sujet revêt une grande importance car il touche au droit à la liberté, un des droits fondamentaux consacré par les conventions internationales et les législations nationales.

La bonne gestion de cette question reflète véritablement dans quelle mesure les règles et conditions d'un procès équitable, et le

principe de présomption d'innocence, pierre angulaire des systèmes judiciaires modernes, sont respectés, a estimé M. Daki.

Ce cinquième et dernier séminaire régional constitue l'occasion d'examiner l'élaboration d'un plan d'action clair et efficace pour gérer la détention préventive au vu de son impact et de ses répercussions sur la situation familiale, sociale et professionnelle des personnes concernées, a expliqué M. Daki, notant que les affaires d'environ 2.000 détenus se sont soldées par un acquittement ou non poursuite en 2020, ce qui remet en question l'utilité d'une détention dans ces cas.

Pour sa part, le chef de la section gouvernance de la délégation de l'UE au Maroc, Severin Strohal, a estimé que ce cinquième séminaire, qui intervient après ceux de Casablanca, Marrakech, Agadir et Fès, traduit la solidarité et l'importance du partenariat entre la délégation de l'UE et les autorités marocaines dans le chantier de réforme de la justice, notant que cette rencontre est l'occasion de prendre

connaissance des expériences européennes en la matière.

La rationalisation de la détention préventive est au cœur des débats entre les pays de l'Union européenne à l'heure actuelle, a-t-il fait savoir, notant que le partage d'expériences et d'expertises peut aider les autorités marocaines à réduire le taux de détention préventive, étant le dernier recours, et à chercher des mesures alternatives telles que la liberté sous caution, le placement sous surveillance électronique ou encore l'interdiction de quitter le territoire, qui préservent le principe de présomption d'innocence.

Ce séminaire connaît la participation des magistrats du Ministère public opérant au niveau des circonscriptions judiciaires de Rabat, Kénitra, Tanger, Tétouan et Al Hoceïma, de responsables de la police judiciaire, de la Gendarmerie Royale et de la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR), ainsi que des représentants des huissiers de justice et des avocats.



Le gouvernement a annoncé, lundi dans un communiqué, une série de mesures qui seront appliquées la nuit du 31 décembre 2021 au 1er janvier 2022, en

Les mesures anti-Covid à l'occasion du Nouvel An

vue de lutter contre la propagation du nouveau coronavirus.

Il s'agit de :

- Interdiction de toutes les célébrations du Nouvel An.
- Interdiction d'organiser des soirées et programmes spéciaux dans les hôtels, restaurants et établissements touristiques.
- Fermeture des restaurants et des cafés à 23h30.
- Couvre-feu nocturne dans la nuit du Nouvel An de 00h00 à 06h00.

Ces décisions ont été prises sur la base des dispositions juridiques relatives à la gestion de l'état d'urgence

sanitaire, et dans le cadre du renforcement des mesures préventives nécessaires pour lutter contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, à même de préserver la santé des citoyennes et des citoyens, et pour la consolidation des résultats positifs importants réalisés par le Royaume dans la lutte contre cette pandémie, précise le communiqué. Le gouvernement affirme que le danger de propagation de la pandémie persiste et que la conjoncture actuelle exige le respect strict par l'ensemble des citoyennes et citoyens de toutes les directives des autorités publiques et de toutes les mesures de précaution décrétées par les autorités sanitaires.

Tayeb Hamdi : *L'accélération de la vaccination et le respect des mesures de prévention, seul moyen pour éviter des restrictions de longue durée*

Le Maroc peut éviter des mesures restrictives de longue durée imposées par le risque de la propagation du nouveau variant du coronavirus "Omicron", par l'accélération de la vaccination, en l'occurrence la distribution de la troisième dose, ainsi que par le strict respect des mesures préventives individuelles et collectives, a souligné le chercheur en politiques et systèmes de santé, Tayeb Hamdi.

Dans une analyse concernant les suppositions hâtives que la pandémie du variant "Omicron" sera moins dangereuse, M. Hamdi a indiqué que cette hypothèse n'a pas encore été confirmée en attendant plus d'éléments précis sur ce sujet.

Bien qu'il soit 30% à 50% moins virulent et agressif que ses prédécesseurs, le variant "Omicron" est jusqu'à trois fois plus contagieux et plus résistant aux vaccins, a-t-il dit, ajoutant que ces éléments laissent supposer que le nombre des contaminations sera plus important, ce qui entraînera plus de cas graves et de décès et exercera une pression importante sur les hôpitaux.

Par rapport aux autres variants, l'Omicron se propage plus rapide-

ment et touche des individus qui ont déjà été touchés par le Covid-19, s'est alarmé le chercheur, relevant que le taux de protection contre l'Omicron avoisine 30% chez les personnes ayant reçu deux doses, tandis que le taux de protection contre les cas graves atteint 70% chez les personnes vaccinées par rapport aux non-vaccinées.

M. Hamdi a en outre relevé que la 3ème dose renforce de 80% la protection contre la contamination au nouveau variant et protège à 90% contre les formes graves. Dans le même ordre d'idées, l'expert a indiqué que le variant "Omicron" sera dominant dans les semaines à venir, ajoutant que la prise de la troisième dose du vaccin au cours des deux à trois semaines par les adultes ayant reçu la deuxième dose il y a cinq à six mois est une nécessité afin d'éviter l'augmentation des contaminations, la pression sur le système de santé, les cas critiques et les décès, ainsi que les effets négatifs sur la vie économique, sociale et académique.

Il a également appelé à l'accélération de la prise des première et deuxième doses de vaccin, au strict respect des mesures barrières indivi-



duelles et collectives (masques, distance physique et sociale, aération continue des endroits fermés, lavage des mains...), à éviter les voyages et les rassemblements non essentiels et à l'utilisation étendue du pass vaccinal pour éviter le renforcement des mesures de restriction liées au Covid-19.

Le rythme de propagation du variant va augmenter le nombre de contamination chez les enfants et né-

cessitera l'hospitalisation d'un plus grand nombre de cette catégorie, en raison du Covid-19 ou des maladies qui l'accompagnent, a mis en garde M. Hamdi, qui n'a pas exclu que les salles de classe puissent devenir des foyers épidémiologiques.

A l'instar des autres pays, le Maroc pourrait adopter des mesures pour protéger les citoyens, l'économie et la vie sociale, a-t-il dit, affir-

mant que la responsabilité de se protéger incombe au citoyen. "Protégeons nous-mêmes, nos familles, notre système de santé, nos moyens de subsistance et l'école de nos enfants. Aidons notre pays à éviter la prise de mesures plus sévères et prolongées, en accélérant la prise du vaccin et de la dose de rappel et en respectant les mesures préventives", a conclu l'expert.

Pas de reprise des vols depuis l'Espagne sans respect des protocoles sanitaires

Le ministère de la Santé et de la Protection sociale a affirmé, lundi, qu'il n'y aura pas de reprise des vols aériens en provenance de l'Espagne, en l'absence du respect des protocoles sanitaires liés au Covid-19 par les autorités espagnoles.

Le département a fait cette annonce dans une mise au point au sujet du choix du Portugal, au lieu de l'Espagne, comme pays de départ pour rapatrier les Marocains bloqués en Europe sur fond de mesures adoptées pour faire face à la pandémie.

"Cette décision s'explique par l'absence de garanties tangibles concernant le respect des mesures déjà prises, dont le contrôle du pass vaccinal et de l'état de santé des passagers, selon une approche ferme, appropriée et en conformité avec les recommandations et règles internationalement reconnues", a précisé le ministère.

Elle reflète aussi, a-t-il ajouté, une volonté de protection de la santé des citoyennes et des citoyens et de préservation des acquis réalisés dans le combat contre la pandémie de Covid-19.

Le ministère a en outre relevé que la situation actuelle des vols depuis l'Espagne vers le Maroc représente un danger pour la santé des citoyens marocains, de même qu'elle met en péril les acquis réalisés par le Royaume dans la lutte contre le Covid-19. "Les autorités espagnoles compétentes sont loin d'assurer une action rigoureuse de contrôle de l'état de santé des passagers lors de l'embarquement des passagers aux aéroports", a-t-il expliqué.

A cet égard, de nombreux cas d'infection au Covid-19 ont été détectés chez des personnes en provenance de l'Espagne via des vols privés, soit à leur arrivée ou lors d'un transit, a assuré le département, déplorant également l'absence de la vérification du pass vaccinal des passagers.

Hicham Oumzil : *Une immunité suffisante contre Omicron passe par la troisième dose du vaccin*

Une immunité suffisante contre le variant Omicron, particulièrement contagieux, passe par la troisième dose du vaccin anti-Covid-19 tout en permettant le retour à la vie normale, a indiqué lundi le chef du département de virologie à l'Institut national d'hygiène (INH), Hicham Oumzil.

Approché par la MAP, Dr. Oumzil a relevé que la pleine efficacité des deux premières doses du vaccin anti-Covid-19 reste tributaire d'une troisième injection, expliquant que la dose dite "Booster" apporte une immunité suffisante au corps humain contre la nouvelle souche Omicron. La vaccination, poursuit-il, demeure le seul moyen de lutter contre la propagation de la pandémie et des différents variants du virus. Si le nouveau variant est moins virulent que les autres, il n'en reste pas moins qu'il est plus contagieux, d'où la nécessité de respecter les mesures sanitaires individuelles et collectives, tout en se faisant vacciner.

A cet égard, le spécialiste a mis en garde contre tout relâchement des citoyens dans le respect des gestes barrières, jugeant nécessaire de faire preuve de vigilance pour prévenir un risque de détérioration épidémiologique, compte tenu de l'importante contagiosité de la souche Omicron.

Abordant les réalisations accomplies en matière de vaccination anti-Covid, Dr. Oumzil a exhorté les citoyens à s'intégrer massivement dans la campagne de vaccination avec en particulier la troisième dose du vaccin, estimant que cette étape est indispensable pour gagner le combat de la pandémie.

Au sujet de l'apparition du nouveau variant Omicron au Maroc, le chef du département de virologie à l'INH a souligné que le seul cas d'infection au nouveau variant du coronavirus a été enregistré chez une femme trentenaire à Casablanca, la majorité des infections aux nouveaux variants dans le Royaume étant liée à la souche Delta.

Dans sa décision relative à l'Accord de libre-échange Maroc-UE, le tribunal européen se contredit, empiète sur les compétences du Parlement européen et contrevient aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU

La Cour d'appel européenne appelée à corriger les erreurs du jugement du T.E



En réponse à un recours déposé par le Polisario, la Cour de justice de l'Union européenne a décidé tout bonnement d'annuler deux accords de libre-échange entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne.

Six semaines après ce jugement, les ambassadeurs des vingt-sept, s'appuyant sur les recommandations émises par les services juridiques du Conseil, ont décidé d'interjeter appel dans la Cour d'appel européenne.

Cette décision a été adoptée à l'issue d'une réunion du Comité des représentants permanents «COREPER» et entérinée, par la suite, par le Conseil des ministres européens.

A ce sujet, l'avocat ittihadi, du barreau de Casablanca, Abdelkebir Tabih, relève dans une analyse juridique percutante et pertinente le caractère foncièrement illégitime de cette décision. «La Cour d'appel européenne examine le recours en appel présenté par le Conseil européen, la commission européenne, la République française et la Confédération agricole marocaine contre le jugement prononcé par le tribunal européen le 29 septembre 2021 dans le dossier n° 279/19, jugement émis en réponse à la demande du front Polisario vi-

sant l'annulation de la décision 217/2017 relatif aux échanges (...) entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc», indique-t-il.

C'est là l'occasion pour tous les juristes marocains, toutes tendances confondues de contribuer à la recherche au sujet de la teneur d'une telle décision et de sa légitimité afin de renforcer la gestion politique que mène prodigieusement le Maroc dans le cadre de la défense des droits légitimes de notre pays, a clamé Me Tabih qui, tout en soulignant les avancées politiques et diplomatiques enregistrées, ces derniers temps par le Maroc, a mis l'accent sur la nécessité de se pencher sur le volet juridique qui a un rôle déterminant et très influant, car en s'y référant, a-t-il expliqué, parallèlement à toutes les actions politiques, diplomatiques et économiques, les acquis réalisés sont davantage consolidés, notamment eu égard à la légitimité juridique comme fondement essentiel de la lutte pour la préservation de l'intégrité territoriale.

Par ailleurs, l'étude de l'avocat casablancais pose les interrogations suivantes :

- Le tribunal européen, a-t-il observé sa précédente décision quant à cette même

question ?

-A-t-il respecté le statut de l'Union européenne ?

- A-t-il pris en considéra-



L'avocat ittihadi, du barreau de Casablanca, Abdelkebir Tabih, relève dans une analyse juridique percutante et pertinente le caractère foncièrement illégitime de la décision de justice émise par le T.E

tion les décisions du parlement européen ?

- Où en est-il en matière de respect des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies ?

Pour le juriste-chercheur, le principal critère de mesure de la légitimité de tout jugement judiciaire conclu par toute instance judiciaire nationale, régionale ou internationale réside dans son respect des jugements antérieurs et son souci de ne pas les contredire pour éluder toute suspicion quant à la légitimité et à la légalité de la décision qui en découle.

A ce propos, fait observer Me Tabih, en reprenant le jugement émis en 2015, il s'avère qu'il a conclu à l'absence de toute qualité et toute habilitation du prétendu front Polisario du fait qu'il ne dispose nullement de la personnalité juridique à même de lui permettre d'ester en justice. Et de citer l'alinéa 38 de l'arrêt du premier arrêt du tribunal européen dans lequel il est conclu expressément qu'il (le Polisario) n'a pas produit de documents additionnels pour prouver qu'il disposait de la personnalité juridique ».

Néanmoins, en se référant aux précisions contenues dans l'analyse de Me. Tabih qui indiquent que la dernière décision du

tribunal européen, émise le 29 septembre 2021 par le rapporteur, D. Gratiass, par ailleurs le même magistrat qui avait confirmé l'absence de tout statut juridique du Polisario d'où sa non habilitation à ester en justice mais qui a bizarrement renié toutes ses précédentes conclusions allant jusqu'à qualifier ce groupuscule d'indépendantistes de « représentant unique et légitime des Sahraouis ». Quelle aberration ! L'on est en droit de se demander s'il ne s'agirait pas d'un traitement politique, douteux et irraisonné, qui plus est... car, ce «magistrat», s'il en est vraiment un, s'est grandement éloigné de l'esprit des lois, normalement pointu, précis et impartial...

Là-dessus, le fait que le tribunal européen adopte des mesures politiques, qui ne concernent absolument pas l'Union européenne, pour conférer la personnalité juridique au Polisario faisant de lui «le représentant légitime unique» du prétendu «peuple sahraoui», comme le développe l'avocat ittihadi, ne s'appuie sur aucune légitimité juridique et devient ainsi objectivement nul et non avenu.

Il est clair, à cet égard que toutes les justifications hasardeuses et confuses avancées par

le tribunal européen dénote d'une contradiction flagrante entre son premier jugement émis le 10 décembre 2015 témoignant de l'inexistence juridique de l'habilitation à ester en justice », martelle Me Tabih.

D'autre part, concernant la contradiction entre le jugement du tribunal européen et le statut de l'Union européenne, il a souligné que la création de ce groupement régional a été fondée sur le traité de formation, en guise de constitution de l'Union européenne régissant ses rapports avec les pays membres et les relations entre ces derniers, appelé le TFUE (Traité de fonctionnement de l'Union européenne). Or, ce document fondamental interdit au tribunal européen de s'ingérer dans la politique extérieure de l'Union européenne de s'intervenir dans la politique extérieure de l'Union européenne, en disposant dans son article 275 que « la Cour de justice européenne n'est pas compétente en ce qui concerne les dispositions relatives à la politique étrangère et de sécurité commune et en ce qui concerne les actes adoptés... » (en la matière).

En abordant toute cette polémique suscitée par ces tergiversations, l'on se demande, comme l'a bien noté notre juriste, pourquoi le Conseil européen, la commission européenne, la République française et la Confédération agricole marocaine n'ont pas tenu à étayer l'incompétence juridique du tribunal européen qui a, de fait, contrevenu à l'article 275 précité.

Quant à la contradiction entre ledit jugement et les décisions du Parlement européen, elles se révèle encore plus criante que toutes les autres car elle affecte l'essence même de la plus importante institution de l'Union européenne, à savoir le Parle-

ment européen compte tenu qu'il est l'expression de la volonté de toute la « nation » européenne et tous ses membres.

En effet, l'incohérence du jugement en question et la confusion de ses justifications sont d'autant plus grotesques que le Parlement reconnaît implicitement la souveraineté du Maroc sur toutes ses provinces, dont celles du Sud.

Cela s'est clairement manifesté lorsque cette institution régionale avait explicitement salué « la véracité et la crédibilité du référendum de 2011 relatif à la Constitution qui a requis la participation de la totalité des citoyens marocains des provinces sahariennes », de même que « les échéances législatives, communales et régionales ayant eu lieu récemment dans nos provinces

du Sud ont été pleinement conformes à la légitimité et ont clairement traduit la volonté unanime de leur population » et leur appartenance entière à leur patrie mère, a, en outre, développé abondamment Me Tabih (...).

Ainsi, il évoque notamment le rapport présenté par le Conseil européen en 2014 au sujet de son évaluation de la situation des droits de l'Homme, en 384 pages, effectué par le représentant spécial de l'Union européenne en matière de droits de l'Homme, en s'appuyant sur les orientations formulées par les ambassadeurs membres de la commission politique et sécuritaire, en coordination avec le service européen pour l'action extérieure (SEAE) et les services des commissions et du Parlement européen.

Ledit rapport, fait observer le juriste chercheur, ne fait aucune allusion aux impressions de parties susceptibles d'être partisans de quelques courants ou de stratagèmes politiques, mais se présente comme la synthèse d'un travail scientifique réalisé par des institutions de recherches et d'investigation assez différentes les unes des autres. « On peut relever, précise-t-il, que ce document reconnaît le pouvoir gouvernemental effectif de l'Etat marocain et ses institutions sur ce qu'il appelle le Sahara occidental, reconnaissance explicite qui plus est... » puisque le rapport salue, page 186, le renforcement des commissions du Conseil national des droits de l'Homme, déployées à Dakhla et Laâyoune.

S'agissant de la contradiction du tribunal européen avec les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, à la lecture des alinéas de 1 à 18 du verdict de cette instance judiciaire, on note qu'il évoque l'histoire du conflit sous le titre « Contexte international



L'incohérence du jugement prononcé par le T.E et la confusion de ses justifications sont d'autant plus grotesques que le Parlement européen reconnaît implicitement la souveraineté du Maroc sur toutes ses provinces, dont celles du Sud

et en se penchant sur les 18 alinéas en question, on observe qu'ils se sont arrêtés à l'an 1990 et n'ont pas fait allusion aux développements ayant marqué les résolutions du C.S. depuis 1990, particulièrement à partir de 2007 enregistrant la suppression de l'option du référendum en tant que moyen de règlement du différend du Sahara, analyse Abdelkebir Tabih, ajoutant que compte tenu du fait qu'aucune résolution onusienne ne reconnaît la pseudo « rasd », le tribunal européen en considérant le « polisarrio » comme représentant du peuple sahraoui a empiété gravement sur les compétences exclusives du Conseil de sécurité, compétences reconnues par la totalité des pays du monde de même que par les organisations et institutions internationales et régionales dont l'Union africaine.

En conclusion, la lecture de l'avocat, juriste chercheur, par ailleurs, pertinente, précise et exhaustive quant aux soubassements quelque peu incertains, confus et (douteux) du jugement du tribunal européen relatif à l'Accord commercial de pêche conclu entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne, amènent les observations suivantes :

- Les contradictions et incohérences relevées dans ledit jugement dénotent de l'absence de tout discernement juridique et l'insuffisance indigente quant à la maîtrise des règles universelles du droit international et des relations internationales.

- Le magistrat ayant prononcé ce « verdict » semble ignorer la réalité territoriale et géographique du conflit artificiel du Sahara puisqu'il considère les indépendantistes ayant élu domiciles à Tindouf dans le sud algérien comme habilité » à ester en justice à l'envers de rapports entre deux entités souveraines, en l'occurrence, l'Union européenne et le Royaume du Maroc.

- Parmi les éléments constitutifs de l'Etat fixés par l'ensemble de la communauté internationale, l'existence d'une population sur le sol même du territoire « réclamé », or, ce groupe de séparatistes armés, formé, entretenu et dirigé par le pouvoir politico-militaire algérien n'a aucun lien avec les provinces marocaines du Sud.

- Non seulement ladite juridiction empiète sur les compétences politiques, économiques et diplomatiques de l'Union des 27 et de ses institutions et instances mais elle contrevient effrontément (et peut-être sciemment) aux règles du droit international, principal fondement de l'action de l'Organisation des Nations unies.

Rachid Meftah



Pour le juriste-chercheur, le principal critère de mesure de la légitimité de tout jugement judiciaire conclu par toute instance judiciaire nationale, régionale ou internationale réside dans son respect des jugements antérieurs et son souci de ne pas les contredire



Débat sur les migrants et les réfugiés

"Migration internationale et défis de la gestion des flux mixtes"



Dans le cadre de la mobilisation du Maroc pour une bonne gouvernance des flux migratoires et son attachement aux standards internationaux des droits de l'Homme en général et des droits des migrants et réfugiés en particulier, le Laboratoire des études politiques et de droit public de la Fa-

culté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès a organisé lundi dernier en collaboration avec l'UNHCR et l'OMDH, un colloque sous le thème : «Migration internationale et défis de la gestion des flux mixtes».

Ce colloque s'inscrit dans le

contexte de la commémoration de la Journée mondiale du migrant célébrée le 18 décembre de chaque année. Mais aussi dans le cadre d'une pratique académique de plus en plus ambitieuse à concrétiser et mettre en œuvre les politiques publiques, notamment la politique marocaine d'immigration et d'asile, et ce

dans le but de renforcer les efforts internationaux du Royaume en la matière et par là même harmoniser son arsenal juridique avec les conventions internationales.

De ce fait, le colloque a été une occasion d'une grande importance pour mettre l'accent par les différents intervenants sur des thèmes riches relatifs à la question de la gouvernance migratoire à l'échelle mondiale, régionale et nationale telle que la politique migratoire africaine dans le contexte continental, la migration en temps de pandémie, l'immigration, l'asile et les droits de l'Homme, la détention des réfugiés enfants non accompagnés, les communautés migrantes en tant que nouvelle minorité, l'intégration des immigrés subsahariens dans le contexte socioéconomique du Maroc, l'intérêt supérieur des enfants migrants ainsi que le sujet du pacte international de la migration sûre, ordonnée et régulière.

De même, le colloque était une occasion pour l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah de renforcer ses stratégies d'ouverture sur les organisations internationales et nationales

travaillant dans le domaine de l'immigration et de l'asile, ce qui doit permettre d'enrichir les volets de recherche scientifique à multiples dimensions et promouvoir la culture des droits de l'Homme tels qu'ils sont universellement reconnus, notamment les droits des migrants et des réfugiés.

D'un autre côté, les intervenants ont abordé une question pertinente, à savoir les contributions du HCR à côté des autorités marocaines pour l'enregistrement, la régularisation des statuts des réfugiés ainsi que l'aide humanitaire présentée aux réfugiés et demandeurs d'asile.

En guise de conclusion, les intervenants ont évoqué plusieurs sujets portant sur les sources internationales pour la protection des droits des migrants et réfugiés, les efforts déployés par la communauté internationale ainsi que les difficultés rencontrées lors de l'application de ces critères internationaux, notamment les questions relatives à la souveraineté et aux particularités politiques et sécuritaires.

Par El Asri Abdelaziz
Chercheur en droit public

Laura Palatini : Le Maroc a réussi à adopter des approches humanitaires dans la gestion de la migration

Le Maroc a toujours adopté des approches humanitaires dans la gestion des questions de la migration, et est parvenu à réussir en la matière, a affirmé la cheffe de mission de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Laura Palatini.

"Le Maroc est l'un des rares pays qui s'érige en modèle en matière de gestion des questions de l'immigration et de traitement civilisé des étrangers, tout en leur offrant une vie décente", a souligné Mme Palatini dans une interview accordée à la MAP, notant que le Royaume a veillé à offrir aux immigrés des services sociaux et des opportunités de formation pour faciliter leur intégration dans l'environnement économique et leur permettre de tirer profit du développement réalisé par le Maroc, connu pour son capital humain particulier et sa valorisation du savoir. L'experte internationale a fait savoir que le Maroc a toujours veillé à traiter les questions de l'immigration selon des approches juridiques, humanitaires et sociales, et n'a pas eu recours à des moyens sécuritaires/répressifs pour régler ces questions, relevant que la société civile marocaine est très active dans le domaine de la migration et fortement engagée dans toutes les stratégies en la matière.

Mme Palatini a rappelé que le Maroc fait partie des pays qui ont fermement défendu les recommandations adoptées par la Conférence internationale sur la migra-

tion, tenue en 2018 à Marrakech, qui a été couronnée par l'adoption du Pacte mondial sur les migrations, comme un cadre pour gérer cette question d'une manière plus sûre, ordonnée et humaine, ce qui témoigne de l'adhésion du Royaume, à travers des décisions et des mesures concrètes, à la gestion de la question des migrations, considérée comme l'une des questions mondiales les plus complexes et difficiles, puisqu'elle est liée aux droits de l'Homme, à la liberté de circulation, aux conditions économiques, aux questions de développement, à l'exploitation et la traite des êtres humains, et au crime organisé.

Elle a assuré que le Maroc traite les questions migratoires avec une dimension humaine et sociale mature et dans le respect des législations et chartes internationales pour faire face aux problèmes auxquels sont confrontés les migrants quelle que soit leur appartenance géographique, et mène un combat acharné contre tous ceux qui tentent d'exploiter les tragédies humaines et se livrent au trafic d'êtres humains, à travers des lois strictes qui ont porté leurs fruits et contribué à lutter contre les organisations criminelles actives dans ce domaine. La responsable a, par ailleurs, relevé que la coopération avec les institutions marocaines dans la lutte contre l'immigration irrégulière est toujours marquée par le respect, l'entente et la fluidité, notant que les administrations marocaines en charge et intéressées par les



questions migratoires ont fait preuve d'une grande maturité dans le traitement des questions liées à la migration, et coordonnent d'une manière professionnelle avec les organisations internationales concernées, et ce afin de fournir un espace approprié pour que les migrants vivent dans la dignité. Preuve en est, a-t-elle poursuivi, que le Maroc n'a pas exclu les migrants de l'opération de vaccination anti-Covid-19, et a permis aux immigrés d'accéder aux services de santé et administratifs, tout en fournissant à leurs enfants l'éducation et la formation nécessaires, sans discrimina-

tion ni exclusion.

La réalité confirme que le Maroc invoque toujours, lorsqu'il traite la question de la migration, sa profondeur africaine et les relations distinguées qui le lient aux pays du continent et aux pays d'accueil, ainsi que sa notoriété internationale et régionale en matière de contribution à l'instauration de la sécurité et de la stabilité et à la mobilisation des conditions de développement, ce qui fait du Royaume un pays engagé dans tous les efforts déployés pour assurer une bonne gestion des questions migratoires, a-t-elle conclu.

Lutte anti terroriste

Le Maroc conforte son leadership

Fort d'une stratégie proactive, holistique et multidimensionnelle, qui allie aspects juridique, socioéconomique et religieux, outre la coopération internationale, le Maroc a conforté sa position pionnière en matière de lutte contre le terrorisme, en s'érigeant en véritable partenaire stratégique incontournable au niveau international dans ce domaine.

En effet, cette stratégie proactive a révélé une efficacité qui n'est plus à démontrer à la faveur de la vigilance permanente et de la coopération étroite et agissante entre les différents services sécuritaires, ayant permis de neutraliser des organisations extrémistes et de démanteler les cellules terroristes avant de passer à l'acte.

Au cours de l'année qui s'achève, le Maroc a poursuivi les efforts visant à déjouer les menaces terroristes et à avorter les desseins sinistres ourdis contre la sécurité et la stabilité du pays, grâce à l'adoption d'une approche faisant intervenir aspects sécuritaires et juridiques d'une part, et aspects socioéconomiques, politiques et religieux d'autre part.

Au chapitre socioéconomique, il a été procédé à l'opérationnalisation de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), lancée par SM le Roi Mohammed VI en 2005, notamment à travers la mise en œuvre de projets générateurs de revenus et la réalisation d'écoles, hôpitaux et infrastructures destinés à la lutte contre la précarité et la pauvreté.

Sur le plan religieux, le Maroc a restructuré ce champ en plaçant l'ensemble des mosquées sous la tutelle du ministère des Habous et des Affaires islamiques, sans oublier la décision d'unifier l'instance de l'Iftae (avis religieux), désormais compétence exclusive du Conseil supérieur des oulémas, présidé par SM le Roi.

A cette mesure, s'ajoute l'instauration de l'Institut Mohammed VI de formation des imams, mourchidines et mourchidates, voué à la consécration des préceptes de l'Islam modéré.

Au niveau de la diplomatie religieuse, et dans le cadre de la coopération Sud-Sud, la Fondation Mohammed VI des oulémas africains est chargée, entre autres, de fédérer et de coordonner les efforts des oulémas musulmans au Maroc et en Afrique, dans l'objectif de faire connaître, de diffuser et de consacrer les nobles va-



leurs de l'Islam, tout en servant de plateforme de partage des idées et des connaissances, et de formation des étudiants africains.

Sur le terrain, et dans le cadre des efforts inlassables déployés par les services de sécurité pour neutraliser les nébuleuses terroristes, le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), bras judiciaire de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), a démantelé plusieurs cellules terroristes, dont certaines étaient à un stade avancé de préparation d'actes terroristes imminents visant la sécurité du pays.

Depuis sa création en 2015 et jusqu'au 19 juillet dernier, le BCIJ a réussi à démanteler 84 cellules terroristes, dont 78 en lien avec l'organisation de Daech et 6 autres acquises à l'idéologie de la nébuleuse Al-Istihlal wal Faye, qui légitime des activités illicites pour financer des actes terroristes portant gravement atteinte à l'ordre public.

L'action du BCIJ a également permis de traduire en justice 1.357 individus liés à des affaires de terrorisme et d'extrémisme, en plus de 14 femmes et 34 mi-

neurs. Il s'agit également de 137 individus de retour de zones de combat qui ont été déférés à la justice, parmi lesquels 115 rentrés de la scène syro-irakienne, 14 ex-membres de Daech en Libye, et 8 autres extradés vers le Maroc dans le cadre de la coordination entre le Royaume et les Etats-Unis.

A cet égard, il importe de rappeler l'importance de la coopération sécuritaire et la coordination en matière de renseignements entre le Maroc et les Etats-Unis, ayant permis le démantèlement, en mars dernier à Oujda, d'une cellule terroriste composée de quatre individus.

La DGST a de même fourni, en janvier dernier, des informations de premier ordre à Washington au sujet d'un soldat américain pour son implication dans la planification d'actes terroristes en plus de ses liens avec des éléments appartenant à Daech.

C'est dans ce cadre que la DGST a reçu des félicitations du FBI et de la CIA saluant le niveau de coopération distingué et de partenariat avancé avec les services marocains, en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Ce rôle actif aux plans régional et international conforte la confiance et la considération dont jouit l'approche singulière élaborée par le Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi, en matière de lutte contre le terrorisme.

Il n'est donc pas étonnant que le Maroc accueille le Bureau-programme des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique, et accède à la co-présidence de la Coalition internationale contre Daesh pour le lancement de son Groupe de réflexion sur l'Afrique, ou encore à la co-présidence, pour un troisième mandat, du Forum mondial de lutte contre le terrorisme.

A ce propos justement, le secrétaire-adjoint du bureau des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme, Vladimir Voronkov, a loué le rôle qu'occupe le Maroc comme "l'une des forces principales" dans

la lutte contre le terrorisme au sein de l'ONU, mettant l'accent sur la contribution essentielle du Royaume, en tant que partenaire distingué dans la lutte internationale contre ce phénomène.

Cette reconnaissance du rôle joué par le Royaume aux plans régional et international dans la lutte anti-terroriste a été également soulignée par le Royaume-Uni qui s'est félicité de l'établissement à Rabat du Bureau-Programme pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique.

Dans un communiqué conjoint à l'issue de la 3ème session du dialogue stratégique Maroc-Grande-Bretagne, les deux pays ont appelé à une action internationale résolue pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent sous toutes ses formes, et réaffirmé leur soutien à la stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme des Nations unies.

Pays africain hôte, en juin 2018, de la réunion des directeurs politiques de la Coalition internationale contre Daech consacrée à la menace terroriste en Afrique, le Maroc organisera, le printemps prochain, la réunion ministérielle de ladite Coalition.

D'ailleurs, le Département d'Etat américain a souligné que l'Africa Focus Group, relevant de la Coalition internationale contre Daech co-présidée par le Maroc, «permettra à la Coalition d'entreprendre des programmes de renforcement des capacités civiles pour aider à faire face à la menace de Daech en Afrique, et de synchroniser ces efforts avec les initiatives existantes sur le terrain».

A ce leadership régional, le Maroc a constamment contribué aux efforts de réflexions et d'actions internationales dans la lutte contre le terrorisme, puisque le Royaume co-préside, depuis 2016 et pour un troisième mandat, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme, dont il est des pays fondateurs.

Par Houcine Hassani
(MAP)

Une colonne de camions marocains prise pour cible sur le territoire malien

Selon des sources citant des témoins oculaires au moins deux camions marocains ont été visés par des tirs d'éléments terroristes au Mali. Jusqu'au moment de l'écriture de ces lignes, aucune précision relative à cet incident n'a filtré.

Ces derniers mois, des camions marocains ont fait l'objet de plusieurs attaques au Mali. Début septembre dernier, deux chauffeurs ont été tués à la suite d'une attaque armée, alors qu'ils se dirigeaient vers la capitale, Bamako. Il s'est avéré par la suite que les deux victimes ont été tués par un groupe armé près de la ville de Didi.

Par ailleurs, il est à rappeler que les autorités algériennes avaient accouché d'un scénario aussi grotesque que fallacieux, faisant état d'une supposée attaque contre deux véhicules algériens qui aurait fait deux morts. De ce fait, l'hypothèse d'une implication d'Alger dans ces attaques perpétrées sur le territoire malien n'est pas à écarter...

A.E.K



Les ONG en Grèce face à un environnement de plus en plus "hostile"



La plupart des Grecs connaissent le mythe de Sisyphe, condamné à faire rouler un rocher sur une colline pour l'éternité. Un sentiment familier pour plusieurs ONG d'aide aux réfugiés qui se débattent pour adhérer à un registre obligatoire mis en place par Athènes.

"Vous apportez un (document), ils demandent autre chose. C'est comme Sisyphe poussant le rocher", soutient à l'AFP une source impliquée dans le processus, qui a requis l'anonymat.

Plusieurs organisations qui aident les demandeurs d'asile depuis des années sont désormais confrontées à un environnement "hostile" en Grèce, alors que plusieurs nouveaux groupes sont approuvés sans souci, déclare cette même source.

Le gouvernement du Premier ministre conservateur Kyriakos Mitsotakis a établi en février 2020 de nouvelles règles d'enregistrement, quatre ans après

une précédente base de données mise en place par la précédente administration de gauche.

Pour décourager les arrivées de migrants, le gouvernement a également renforcé les patrouilles aux frontières, durci l'accès à l'asile et réduit les allocations.

Le gouvernement grec assume désormais aussi la responsabilité des programmes financés par l'UE précédemment gérés par le Haut-commissariat aux réfugiés.

"Nous avons repris le contrôle", s'est félicité le 15 décembre le ministre des Migrations Notis Mitarachi.

En septembre, une nouvelle loi a également interdit aux ONG d'entreprendre des sauvetages en mer, à moins qu'elles ne travaillent en étroite collaboration avec les gardes-côtes, ou si les gardes-côtes sont absents de la zone et approuvent l'opération.

Le non-respect est passible d'une

amende d'au moins 500 euros par participant, d'au moins trois mille euros pour l'organisation et d'une peine de prison minimale pouvant aller jusqu'à un an.

La commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatovic, a déclaré que cette loi "entraverait sérieusement le travail de sauvetage effectué en mer par les ONG et leurs capacités de surveillance des droits de l'Homme dans la mer Egée".

En novembre, une vingtaine d'humanitaires ont été jugés à Lesbos, accusés d'avoir aidé des migrants à rejoindre l'île il y a trois ans.

La Grèce fait également face à des accusations persistantes selon lesquelles elle repousse illégalement les demandeurs d'asile en mer, ce qu'elle a toujours nié.

Le gouvernement grec déclare qu'il a le devoir de contrôler toutes les organisations et le personnel entrant en

contact quotidiennement avec des personnes vulnérables, y compris des femmes et des enfants, pour vérifier qu'ils n'ont pas commis des crimes, des abus sexuels, ou du trafic de drogue.

Dans une lettre à Dunja Mijatovic en mai, les ministres grecs des Migrations, de la Marine et de la Protection des citoyens ont insisté sur le fait que le registre "ne vise pas à faire barrage aux ONG" et que les conditions pour être enregistré "ne sont en aucun cas excessives ou compliquées".

"L'objectif est de fixer les mêmes règles pour toutes les ONG en Grèce", ont estimé les ministres.

Parmi les organisations dont la demande a été rejetée se trouve Equal Rights Beyond Borders, un groupe gréco-allemand qui aide actuellement plus de 400 personnes pour des regroupements familiaux et des demandes d'asile.

Refugee Support Aegean (RSA) a

été aussi considéré comme non éligible au registre car donnant des conseils juridiques aux personnes devant être expulsées.

Tous deux tentent de renverser la décision. La plus haute instance administrative de Grèce, le Conseil d'Etat, doit examiner leur cas en juin.

Plus tôt ce mois-ci, 19 ONG - dont plusieurs qui sont déjà inscrits sur le registre - ont déclaré que l'exclusion de RSA pour avoir aidé les migrants en cours d'expulsion créait un "précédent négatif majeur" et "faisait honte" à la Grèce.

La rapporteuse spéciale de l'ONU sur les défenseurs des droits humains, Mary Lawlor, a également qualifié cette décision d'"inquiétante". "Tout le monde a le droit d'être protégé par le droit international des droits humains, y compris ceux qui sont menacés d'expulsion", a tweeté Mary Lawlor début décembre.

Des inquiétudes pèsent aussi sur les organisations enregistrées auprès du ministère des Migrations.

Avec l'attrait des fonds européens, plusieurs ONG se sont investies dans la question migratoire.

En 2020, l'UE a affecté 91,5 millions d'euros pour héberger plus de 25.000 demandeurs d'asile dans des logements privés. Le dispositif en 2021 représente près de 76 millions d'euros pour plus de 23.000 bénéficiaires.

Les partis d'opposition Syriza et Kinal ont déposé trois questions parlementaires sur Hopeten, une société civile qui a reçu le feu vert en octobre 2020 en moins d'un mois.

Hopeten avait été créé par un groupe municipal de droite.

Parmi d'autres groupes sélectionnés - sans exigences telles qu'un site web actif ou des contrôles fiscaux récents - se trouvent une agence d'événementiel dans le théâtre et une société de parking municipal.

Syriza accuse le ministère des Migrations d'avoir permis une utilisation "opportuniste" de ces programmes par des organisations "manquant d'une expertise adéquate".

La Cour suprême en Pologne annule une peine de prison pour un membre de l'EI

La Cour suprême polonaise a annulé une peine de prison requise en cassation par le parquet à l'égard d'un Marocain soupçonné d'avoir été l'informateur d'Abdelhamid Abaoud, cerveau présumé des attentats de Paris de 2015, a indiqué mardi à l'AFP une source judiciaire.

Identifié comme Mourad T., l'homme avait été condamné à trois ans et huit mois de prison en Pologne pour appartenance au groupe Etat islamique, puis blanchi en appel de ce chef d'accusation.

Le parquet, qui avait requis contre lui six ans et demi de réclu-

sion, dont cinq ans pour appartenance à l'EI et des peines plus légères pour des délits mineurs (détention d'une petite quantité de drogue et utilisation d'un document partiellement falsifié lors de ses voyages en Europe), a déposé alors un pourvoi en cassation.

"La Cour a rejeté le pourvoi en cassation, le considérant évidemment sans fondement", a déclaré à l'AFP Justyna Piskorek du bureau de presse de la Cour suprême.

Selon le parquet polonais, Mourad T. avait été "collaborateur" et "éclairé" d'Abdelhamid Abaoud, le cerveau présumé des attentats du

13 novembre 2015, qui ont fait 130 morts à Paris et Saint-Denis, en banlieue parisienne. Abaoud a été abattu par la police française le 18 novembre à Saint-Denis.

Les services polonais, qui auraient été mis sur sa piste par des confrères de pays membres de l'UE et la CIA, l'avaient arrêté le 5 septembre 2016 à Rybnik en Silésie.

En octobre dernier, un tribunal polonais de première instance a accordé à Mourad T. plus de 660.000 zlotys (142.000 EUR) de dommages pour avoir été détenu pendant trois ans et demi dans les geôles polonaises.



L'Amérique toujours bloquée dans une spirale d'homicides en 2021

Plusieurs villes américaines, grandes métropoles comme villes moyennes, ont enregistré en 2021 un nombre record d'homicides, une spirale de meurtres née l'année dernière en pleine pandémie de Covid-19 et que les autorités peinent toujours à endiguer.

En cause, selon les experts et même interrogés par l'AFP, le contre-coup du coronavirus et des traumatismes qu'il a causés, un rebond de l'économie qui n'a pas bénéficié à tous, et surtout le foisonnement des armes à feu.

Philadelphie a battu un funeste record qui datait de 1990 avec au moins 535 homicides pour 1,5 million d'habitants. La "ville de l'amour fraternel" a dépassé New York et Los Angeles, les deux plus grandes villes des États-Unis.

"Notre ville a un fort taux de pauvreté, d'insécurité alimentaire, de problèmes de logement, de problèmes psychologiques et un système éducatif sous-financé", explique Dorothy Johnson-Speight, directrice de Mothers in Charge.

Après la mort de son fils, tué à 24 ans pour une simple place de parking, elle a créé en 2003 cette association qui lutte contre la violence dans cette ville du nord-est du pays, berceau de la démocratie américaine.

Le groupe, qui organise notamment des séances de gestion de la colère et soutient les familles de victimes d'homicides, a dû limiter ses activités pendant plusieurs mois à cause du Covid-19.

"Cela a fait monter le sentiment de colère. Quand on n'a nulle part où aller pour le gérer, quand on n'a pas de soutien, ça peut empirer", dit Mme Johnson-Speight.

La capitale américaine Washington (au moins 211 homicides), Albuquerque (100), Portland (au moins 70), Richmond (80): "Ce pays est devenu fou", lance David Thomas, professeur de criminologie à l'université Florida



Gulf Coast.

"Les gens sont en colère, contre tout, et avec cette frustration, tous les mécanismes de gestion du stress échouent", ajoute cet ancien policier afro-américain.

Les jeunes, particulièrement issus des minorités, "s'embrouillent les uns les autres, ça dégénère sur Facebook, et ça se termine par des coups de feu", explique-t-il.

Dorothy Johnson-Speight dénonce aussi l'influence de la musique drill - un courant du hip-hop aux textes sombres, crus, violents et à l'imagerie guerrière - originaire de Chicago.

Les jeunes s'identifient aux rappeurs qui "parlent de ceux qu'ils vont tuer, montrent les différentes armes disponibles sur le marché, c'est le ba-

ba du meurtre", estime-t-elle.

Mais pour Jeff Asher, ancien membre de la CIA et analyste en statistiques criminelles, comme pour les autres spécialistes, la cause principale de cette vague d'homicides est "la hausse historique des ventes d'armes" depuis la pandémie.

Près de 23 millions d'armes, un record, ont été vendues en 2020, selon la firme spécialisée Small Arms Analytics & Forecasting qui prévoit un chiffre de 20 millions pour cette année.

"Tout le monde a une arme, c'est devenu la première ligne de défense, on d'attaque, pour beaucoup de gens qui disent +je dois avoir une arme parce que tout le monde en a+", affirme Michael Pfeleger, un prêtre catholique qui milite depuis plus de 30 ans

contre la violence à Chicago.

La métropole du nord du pays, gangrénée par la violence et la corruption, a dépassé les 800 homicides en 2021, un record depuis 1994.

La plupart des meurtres sont des règlements de comptes et les victimes sont en grande majorité afro-américaines, parfois des enfants victimes de balles perdues.

Le père Pfeleger dénonce "le manque d'implication, d'écoute et de stratégie des autorités pour lutter contre la violence", ainsi que le mauvais bilan de la police avec moins de 50% d'enquêtes résolues en 2020.

"Résoudre les crimes fait partie du problème, il n'y a pas de menace réelle si on ne se fait pas prendre", dit-il à l'AFP.

Pour Jeff Asher, c'est aussi "une défiance à l'égard de la police et du système judiciaire qui mène les gens à se faire justice eux-mêmes", exacerbée depuis le meurtre de George Floyd par un policier blanc en mai 2020.

Certains dans la gauche américaine veulent des réformes en coupant dans les fonds de la police ("Defund the police") pour transférer une partie de son budget vers des programmes sociaux.

Michael Pfeleger milite pour le déploiement d'équipes de prévention de la violence dans les rues, du soutien psychologique à la population et des aides à la formation professionnelle.

"On ne peut pas dire à quelqu'un de laisser tomber son arme et ne rien lui donner en échange pour qu'il puisse vivre", dit le prêtre.

Des Afghans angoissés dénoncent les exactions des talibans

Il y a deux mois, Usman vivait ses pires heures depuis qu'il a demandé l'asile en France. Son père était enlevé trois jours durant par des talibans, un exemple des exactions commises par les islamistes depuis qu'ils sont au pouvoir.

"Ils ont frappé à la porte de notre maison en pleine nuit et ont ordonné qu'il les suive. Puis ils l'ont enfermé dans une petite pièce sombre, où ils l'ont battu", raconte cet ex-haut fonctionnaire, qui demande à témoigner sous pseudonyme.

Usman, évacué par la France avec femme et enfants après la chute de Kaboul, requiert également de taire le nom de sa province, pour ne pas mettre son père, ainsi que le reste de sa famille, davantage en danger.

Les ravisseurs étaient des talibans,

assure-t-il. "Ils ont dit à mon père qu'il était un +kafir+ (un infidèle en arabe, ndr), que j'avais aidé les Américains, qu'ils allaient prendre nos terres pour les donner à leurs moudjahidines".

Pendant trois jours, les hommes de la famille d'Usman, accompagnés des dignitaires de son village, ont plaidé la cause du disparu auprès des nouvelles autorités, narre-t-il. La manœuvre a porté ses fruits. Le vieil homme a été relâché de nuit, en bordure d'une ville.

"Ils voulaient le tuer. C'est un miracle", souffle Usman, rongé de "culpabilité" d'avoir abandonné ses proches là-bas.

Alors que le pouvoir taliban n'est pas encore structuré derrière une unique autorité, "on nous a expliqué qu'un de leurs groupes avait été persuadé de libérer mon père. Mais que

d'autres groupes pouvaient recommencer", explique Omar (nom d'emprunt), le frère d'Usman, en France depuis 2020.

"Depuis lors, chaque matin, je me lève dans l'angoisse que l'histoire se soit répétée."

Mirvais Afghan, le patron du site Khabarial.com (reporter.com en langue pachoune), basé au Royaume-Uni, confirme l'information: "Le père a été relâché grâce aux chefs tribaux".

En Afghanistan, les enlèvements crapuleux, un fléau sous l'ancien régime, ont diminué sous les talibans, qui multiplient en revanche les disparitions forcées, souvent fatales, affirme-t-il. Des règlements de compte mortels leur sont aussi reprochés, parfois à tort, certains profitant du changement de régime pour trancher dans le sang des

litiges non politiques.

Les Nations unies ont toutefois accusé mardi les islamistes d'être responsables d'au moins 72 exécutions d'ex-membres des forces afghanes et d'autres personnes associées à l'ancien gouvernement depuis le mois d'août. Des propos qu'ils ont qualifiés de "rumours sans fondement".

Sur Khabarial.com, un site "de propagande" hostile à leur mouvement, selon les talibans, les articles relatant des assassinats par leurs combattants sont presque quotidiens.

Entre vendredi et mercredi seulement, Khabarial.com a ainsi rapporté la mort de quatre membres des ex-forces de sécurité, d'une femme et de deux enfants lors de six incidents survenus dans quatre provinces différentes.

"Les vrais chiffres sont beaucoup plus élevés que ceux de l'ONU", assure Mirvais Afghan, qui dénombre plus de 550 morts ces quatre derniers mois dans 8 des 34 provinces afghanes grâce à son réseau de correspondants dans le pays. Des informations que cet ex-journaliste de la BBC affirme toujours recouper mais que l'AFP n'a pu vérifier.

"Le mois dernier, ils ont décapité un membre de ma famille, un ancien policier. On n'a toujours pas retrouvé la tête", poursuit-il. "Même moi je n'ai pas publié cette histoire. Alors qui va le savoir?"

Majeed Qarar, un ancien diplomate afghan vivant désormais au Canada, a lui aussi écrit un nombre impressionnant de tweets macabres. "Seulement sur mon compte Twitter, on peut trouver 200 morts", remarque-t-il à l'AFP.

Economie

Colloque à Fès sur
"Management public:
crise et résilience"

Un colloque international sur le thème "Management public: crise et résilience" a été organisé, en fin de semaine à Fès, à l'initiative du Département des sciences économiques et de gestion de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès.

Organisée en partenariat avec le Laboratoire des études et recherche en management des organisations et des territoires (ERMOT), cette rencontre a connu la participation des professeurs, des chercheurs et des experts marocains et étrangers, rapporte la MAP.

Lors de cette rencontre, les participants se sont penchés sur les moyens susceptibles de renforcer les échanges entre les professionnels du secteur public et les chercheurs en matière de gestion des crises et de développement de résilience organisationnelle dans le domaine. Ils ont également examiné les différents aspects du management public en tant que champ de recherche et de discipline de formation au sein des différentes organisations publiques et sociales.

Dans une déclaration à la MAP, Mohamed Bouzafra, doyen de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès, a souligné que cette rencontre a tenté, à travers ses séances plénières et ses ateliers, de discuter des différentes problématiques liées à la gestion de l'administration publique, notamment en période de crise et d'examiner les approches adoptées pour y faire face.

La crise du Covid-19 a été une rude épreuve pour l'administration publique, les entreprises et le secteur privé, a-t-il fait savoir, mettant l'accent sur l'importance de cette rencontre en tant qu'espace de réflexion pour l'élaboration d'une stratégie proactive pour faire face aux crises dans divers domaines.

Cette rencontre a porté sur plusieurs axes dont "Organisations publiques: regard sous le prisme du tandem crise/ risques", "Enseignement public: adaptation et stratégies de résilience", "Résilience dans le secteur hospitalier: enjeux et évaluation", "Innovation territoriale et enjeux de résilience", "Systèmes d'information, transformation digitale et résilience", "Résilience, gouvernance et performance".

Les perspectives de clôture de 2021 s'annoncent prometteuses



La reprise économique a été meilleure que prévu en 2021, selon une analyse de la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relayant du ministère de l'Economie et des Finances.

« Les perspectives de clôture de l'année 2021 s'annoncent favorables et l'économie nationale devrait terminer l'année 2021 avec un rebond du PIB, en volume, aux alentours de 6 % », a soutenu la DEPF dans sa dernière note de conjoncture (N°298/Décembre) de l'année 2021.

L'évolution positive de l'activité économique nationale est notamment due aux mesures prises dans le cadre du plan de relance et des avancées notables enregistrées en matière de vaccination, conjuguées aux résultats exceptionnels de la campagne agricole, a-t-elle expliqué.

Comme elle l'a souligné dans sa note, « l'économie nationale a montré des signes de reprise dès le second trimestre 2021, en enregistrant un net rebond de 15,2%.

En plus, bien que la reprise s'est faite à des rythmes différenciés, force est de constater que cet élan a concerné la quasi-majorité des activités économiques. A l'exception de certains secteurs clefs de l'économie qui continuent de subir « les effets néfastes de la crise, à l'instar du tourisme et des activités qui s'y rapportent, et le transport aérien ».

Dans sa note de conjoncture, la DEPF relève aussi la poursuite de la progression du pouvoir d'achat des ménages portée par l'amélioration des revenus. Lesquels ont été générés par « les bons résultats de la campagne agricole, l'importance des transferts des MRE (+43,3% à fin octobre), la consolidation de la reprise des créations d'emplois et la progression des crédits à la consommation et ce, dans un contexte d'inflation modérée (1,3% en moyenne sur les 11 premiers mois) », a-t-elle souligné.

Poursuivant son analyse, la

DEPF relève également que « la même vigueur se dessine au niveau de l'investissement, stimulé par la hausse des importations des biens d'équipement, l'amélioration des recettes des IDE, l'accroissement de l'investissement budgétaire et la dynamique de créations d'entreprises.

Abordant le volet des échanges extérieurs, la Direction note que les exportations ont dépassé leur niveau d'avant crise de près de 10%, une performance qui a concerné l'ensemble des secteurs, particulièrement celui des phosphates et dérivés, de l'automobile, de l'industrie alimentaire et celui de l'électronique et électrique.

La DEPF note cependant que « le rythme de progression des importations a dépassé celui des exportations générant un accroissement du déficit commercial de 26,6% et une légère baisse du taux de couverture (-1,1 point à 61,3%) ». Ainsi, les avoirs officiels de réserve ont maintenu leur niveau permettant de couvrir plus de sept mois d'importations de biens et services, a poursuivi la note.

Selon la DEPF, à un mois de clôture de l'exercice budgétaire 2021, l'exécution de la loi de Finances semble être en ligne avec les prévisions de la LF 2021. Elle estime en outre que « le regain du dynamisme de l'activité économique devrait permettre d'enta-

mer un redressement progressif des équilibres macro-économiques dès cette année avec un déficit budgétaire qui devrait se situer à 6,2% du PIB, contre 7,6% en 2020 ».

Alors que le MASI et le MADEX ont maintenu leur croissance, en dépit d'un léger repli en novembre, la croissance des crédits bancaires a de son côté connu un ralentissement à fin octobre. Ce, en raison de la baisse des crédits au secteur financier et du ralentissement du rythme de croissance des crédits au secteur non financier, a expliqué la DEPF dans sa note.

Enfin, la DEPF affirme que le PIB devrait récupérer 99,5% de son niveau pré-COVID (2019), si sa progression atteint le niveau estimé plus haut, et qu'il serait considéré comme l'un des meilleurs taux de croissance de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA).

Mais elle reste toutefois prudente dans ses projections, persuadée que les risques entourant la reprise (apparition de nouveaux variants de la Covid-19, perturbations de la chaîne d'approvisionnement sur la production industrielle et hausse des cours mondiaux des matières premières) pourraient freiner la dynamique actuelle de l'économie. Et donc doucher l'espoir d'une reprise réelle.

Alain Bouithy



Les risques
qui entourent
la reprise
pourraient
toutefois freiner
la dynamique
de l'économie
nationale,
selon la DEPF

Prorogation du délai d'admission temporaire des véhicules immatriculés à l'étranger

L'Administration des douanes et impôts indirects (ADII) a annoncé, lundi, la prorogation du délai de validité des admissions temporaires (AT) des véhicules de tourisme jusqu'au 30 juin 2022, sans suites contentieuses.

"L'ADII informe les Marocains du

monde et les touristes étrangers que compte tenu de la persistance des difficultés de déplacement à l'international, il a été décidé de proroger le délai de validité des admissions temporaires (AT) des véhicules de tourisme jusqu'au 30 juin 2022, sans suites contentieuses", indique l'Administration dans un

communiqué.

Cette mesure est appliquée pour les véhicules de tourisme, motos immatriculées et bateaux de plaisance arrivant à échéance en 2020, 2021 ou durant le premier semestre de l'année 2022, fait savoir la même source. "Les titulaires des AT concernées ou les

personnes autorisées à utiliser ces véhicules (descendants, ascendants et conjoints, tous résidents hors du Maroc) sont invités à contracter les services douaniers les plus proches de leur lieu de résidence au Maroc pour récupérer les nouvelles cartes d'AT", conclut le communiqué.

Un budget additionnel pour le programme GTEX

Le Maroc et la Suisse ont signé, lundi à Rabat, un amendement de l'Accord spécifique de mise en œuvre du Programme global pour le textile et l'habillement (GTEX), conclu le 22 novembre 2018, pour la période 2019-2021, portant sur l'octroi d'un budget additionnel au Royaume.

A travers cet amendement, signé lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, et l'ambassadeur de Suisse au Maroc, Guillaume Scheurer, la contribution financière totale accordée par le Conseil fédéral suisse, depuis le lancement du programme, s'élève ainsi à près de 17 millions de dirhams (MDH), indique

un communiqué du ministère.

Cette rallonge budgétaire sera octroyée aux activités mises en œuvre au titre de l'année 2022-2023, fait savoir la même source, ajoutant que le gouvernement marocain assurera, de son côté, un co-financement en nature équivalent à 10% de ce montant, pour couvrir les aspects logistiques et de gestion du projet, rapporte la MAP.

La signature de cet accord donne une nouvelle impulsion au partenariat réunissant les deux pays à travers le programme GTEX qui a pour objectif d'améliorer la compétitivité du secteur textile et habillement, note le communiqué.

"Ce projet correspond parfaitement aux priorités que s'assigne le nouveau gouvernement et rejoint le Plan de relance industrielle dans son volet visant à hisser la compétitivité du secteur en lui apportant les outils à même d'assurer sa montée en gamme et le renforcement de sa chaîne de valeur par le biais d'un amont fort et de l'innovation, mais aussi de répondre aux enjeux écologiques à venir", a déclaré M. Mezzour à cette occasion, affirmant que le Maroc aspire à devenir une base industrielle décarbonée et circulaire.

Le ministre a, en outre, insisté sur la formation, axe fondamental de ce partenariat, qui reste, selon lui, "un élément clé appelé sans cesse à se mettre au diapason des évolutions que connaît le secteur au niveau mondial, condition sine qua non pour que le secteur puisse améliorer son intégration et se positionner dans de nouveaux marchés".



Pour sa part, M. Scheurer s'est réjoui de l'extension de ce programme, saluant "l'adaptation du GTEX face à la crise sanitaire au Maroc par le ministère et l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (AMITH)".

"L'orientation des deux prochaines années vers la digitalisation, la durabilité sociale et environnementale, ainsi que l'économie circulaire sera particulièrement opportune", a-t-il souligné.

En étroite collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE) et Maroc PME, le programme GTEX inter-

vient sur l'ensemble de l'écosystème textile et de ses institutions pour la mise en place de plans stratégiques, la refonte organisationnelle, la labellisation, l'accroissement de l'offre de services et la digitalisation.

Ce programme a ainsi permis l'accompagnement de plus de 30 entreprises de différentes régions à travers le développement d'un guide des mécanismes de financement et la création d'une plateforme de mise en relation entre fournisseurs et producteurs de masques, durant la crise sanitaire du coronavirus.

Le programme a également assisté 14 entreprises dans l'efficacité des ressources et économie circulaire et dispensé cinq cycles de formation

au profit de 84 bénéficiaires, entre autres, le lean management, la qualité ou encore la stratégie marketing / branding.

Ce renforcement de capacités s'est traduit par une amélioration des capacités de gestion des bénéficiaires malgré les deux années marquées par les contraintes liées à la pandémie.

Fort de son succès, le programme poursuivra sa mission en se focalisant sur la mise à niveau des entreprises en matière de marketing digital et leur accompagnement dans le processus de décarbonation, mais aussi sur la conquête de nouveaux marchés, notamment par la participation aux salons professionnels et le développement des actions BtoB.



Signature d'un amendement de l'Accord spécifique de mise en œuvre du Programme global pour le textile et l'habillement

1.817 quintaux de semences certifiées acquis par les agriculteurs à Guelmim Oued-Noun

Au titre de l'actuelle campagne agricole 2021-2022, environ 1.817 quintaux de semences certifiées ont été vendus à quelque 750 agriculteurs et exploitants agricoles, à la date du 15 décembre, au niveau de la région de Guelmim Oued-Noun.

En effet, cinq points de vente des semences certifiées sont mis à la disposition des agriculteurs de la région, à savoir à Guelmim, Bouizakarne, Assa Zag, Tan Tan et Sidi Ifni, selon la direction régionale de

l'Office national du conseil agricole (ONCA), qui précise que l'opération de vente des semences aux agriculteurs est toujours en cours.

La direction régionale a également lancé un programme d'accompagnement des agriculteurs en vue de réussir la campagne agricole 2021-2022, rapporte la MAP. A travers des actions du conseil agricole, notamment des visites d'encadrement, de journées de sensibilisation et de formation, et des "écoles aux champs"

(FFS), la direction régionale garantit un accompagnement de proximité visant l'adoption de bonnes pratiques agricoles et l'amélioration des revenus. Le programme est réalisé par les conseillers agricoles de la direction régionale, et cible les communes relevant des provinces de Guelmim, Assa Zag, Tan Tan et Sidi Ifni, ajoute-t-on.

L'actuelle campagne agricole se présente de bon augure au niveau de la région de Guelmim Oued-Noun, notamment à la lumière des dernières pluies qui devront

avoir un impact "très positif" sur le secteur agricole, selon la direction régionale de l'agriculture.

Selon la même source, la superficie globale programmée pour les céréales d'automne au titre de l'actuelle saison agricole à Guelmim Oued-Noun est de l'ordre de 41.900 ha, dont 21.200 ha pour l'orge, 13.500 ha pour le blé tendre, 7.200 ha pour le blé dur, en plus de 500 ha pour les cultures fourragères et 3.000 ha pour les cultures maraichères.

Art & culture

“Mica” ou l’histoire d’une enfance privée de rêve

“Mica”, le dernier long métrage d’Ismaël Ferroukhi, nous plonge dans un univers où cohabitent le mal et le bien, l’espoir et le désespoir. Un dualisme prégnant tout le long du long, reflété par une quête impossible, et à l’image d’une société marocaine où se confondent des individus appartenant à des classes sociales diamétralement opposées, mais qui, au bout du compte, convergent vers un seul et même désir. Celui d’une meilleure vie.

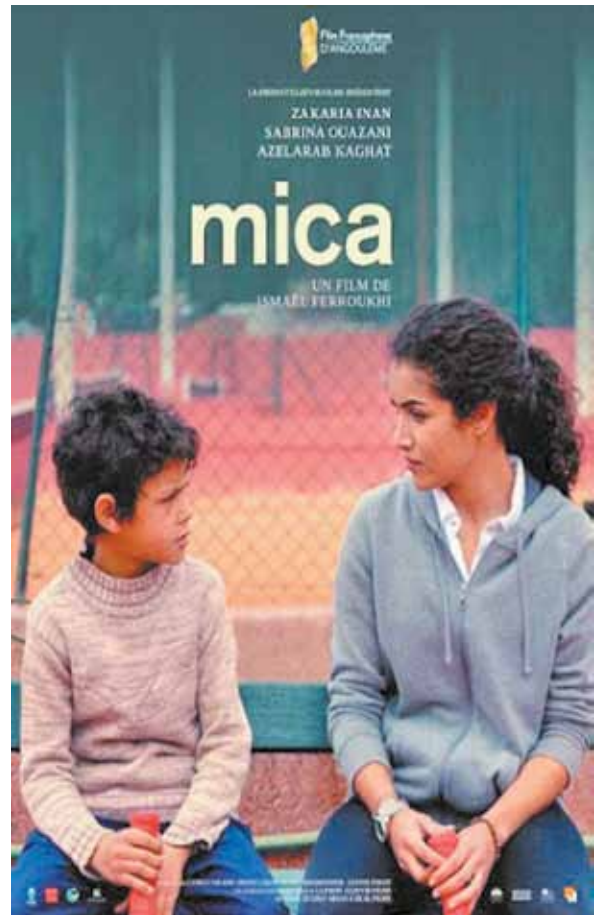
Dans ce film produit par Lamia Chraïbi (La Prod), on commence tout en bas pour finir tout en haut avant d’être violemment projeté à terre. Mica, interprété par le novice et non moins talentueux Zakaria Inan, est contraint de quitter son bidonville, afin d’épauler financièrement sa famille en travaillant dans un club de tennis casablancais. Des institutions creusent de ce que la société marocaine a de plus détestable à offrir, et à l’extrême opposé de leur devoir d’éduquer. Animé par une volonté de dévier le cours de son destin, Mica, dépeint comme un gamin vaillant, courageux et surtout teigneux, s’éprend de la petite balle jaune. Son talent brut saute aux yeux de Sophia.

L’excellente Sabrina Ouazani, dans le rôle d’une ex-championne, va prendre Mica sous son aile pour ne plus le lâcher.

Du moins jusqu’au jour où il a foulé la terre battue pour finir sur une terrible déception. C’est là toute l’incompréhension qui vous envahit en sortant de la salle. Pourquoi Mica a-t-il surmonté autant d’obstacles pour finir à terre, défait et déçu, après avoir abandonné son rêve d’émigrer à l’étranger?

De toute évidence, à vouloir courir deux lièvres à la fois, Mica a tout perdu, son travail et ses rêves, autant que le scénario a perdu en intensité. Des chutes de tensions surviennent à plusieurs reprises, renforçant notre incompréhension quant aux messages véhiculés par le film. Est-ce qu’il faut poursuivre ses rêves coûte que coûte ? Ou bien faut-il laisser tomber car il y a des causes perdues d’avance ?

Une chose est sûre, si le sport, en l’occurrence le tennis, s’est révélé être un vecteur idéal pour mettre le doigt sur des maux de société affligeants et d’actualité, comme le travail des mineurs, le scénario souffre par moments d’un manque de fluidité, alimenté par des quêtes secondaires et des séquences sans grand intérêt scénaristique et encore moins esthétique. Le parallélisme très présent entre la précarité de Mica et le confort des gamins adhérents au club de tennis aurait gagné en puissance avec un zeste de subtilité. Un enfant qui se croit supérieur à un autre parce que son père est



propriétaire du club de tennis, c’est un cliché mais tellement vrai. Les gamins dans le film étaient de vraies têtes à claques, vous en conviendrez certainement. Tout comme le minimalisme du découpage technique. Ce n’est pas forcément péjoratif. Des fois c’est aussi un avantage, en mettant la technique au service de l’histoire. Les plans cadrés à l’épaule avec un objectif de la caméra très proche des protagonistes, amplifient les émotions renvoyées par le grand

écran pour nous rapprocher un peu plus de l’état d’esprit des acteurs. Les points de vue subjectifs ont apporté un vent de fraîcheur à une réalisation volontairement classique.

Enfin, on ne peut oublier que ces points forts techniques ont été malheureusement contrebalancés par une bande-son beaucoup trop souvent en décalage émotionnel avec les séquences qu’elle est censée magnifier.

Chady Chaabi

Initiative "Create Next"

L’artiste “Iramo” pour créer une fresque murale reflétant “Tamghrabit”



L’initiative mondiale “Create Next” a choisi l’artiste Samir Toumi, alias Samir Iramo, pour créer une fresque murale reflétant “Tamghrabit” et la vie qui unit les Marocains à l’ancienne Me-

dina de Casablanca.

Dans un communiqué, Create Next indique que ce choix s’inscrit dans le cadre de la 6e édition de Casamouja by WeCasablanca, organisé du 1er novembre au 20 dé-

cembre par la société de développement local Casablanca Events et animation, sous le Haut-Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

La 6e édition du festival, poursuit le communiqué, a été rehaussée par la participation de Hudson Morocco à travers l’initiative “Create Next à Casablanca” qui vise à mettre en avant les créateurs visuels partout dans le monde. Samir Iramo est un artiste aux allures discrètes. Né à Rabat, il a grandi à Casablanca où il a découvert et développé son amour pour l’art et le graffiti. Autodidacte, rebelle et très attaché à son environnement, le style de Samir Iramo peut être défini comme romantique. On y retrouve un fort attachement à un Maroc libre des années 70 et 80. Assez humaniste et naïf dans son approche mais très réaliste quand il s’attaque aux visages, poursuit le communiqué.

Aujourd’hui, ses créations sont la parfaite fusion des courants qui l’influencent:

ses œuvres gigantesques ont la subtilité de la touche tendre et chirurgicale et la brutalité urbaine de Casablanca.

Selon le communiqué, Converse Maroc, partenaire dans ce projet, s’investit activement dans la sphère culturelle marocaine. Après avoir participé au Festival des sports urbains, la marque s’active et soutient la création graphique dans le cadre de “Casamouja by WeCasablanca”. Create next est une plateforme mondiale qui galvanise les jeunes, mettant en valeur ceux qui utilisent la créativité pour changer le monde au niveau local.

Le projet prévoit plusieurs peintures murales, réalisées par de jeunes artistes, et qui identifient des thèmes locaux pertinents. “Ces peintures ne sont pas destinées à être placées dans le bâtiment le plus haut ou la rue la plus fréquentée, mais constituent plutôt un moment pour guider la prochaine génération et l’aider à façonner l’avenir”, conclut le communiqué.

“L'ultime Encre”, remporte le Grand Prix des journées cinématographiques de



“L'ultime encre” de Yazid El Kadiri a remporté le Grand Prix des 9èmes journées cinématographiques de Fès organisées, du 17 au 19 décembre, en présentiel et à distance, par l'Association “Jeunes talents du cinéma et du théâtre”.

Le prix de la meilleure réalisation est revenu ex aequo aux courts métrages “Poussière” de Tarek Rasmi et “Parfum” de Houcein Chani, alors que celui du scénario a été remporté par “L'enfant de l'amour” de Houari Ghoubari et “L'instrument” d'Osama M'harzi Alaoui.

Le jury composé des réalisateurs Az-zelrab El Alaoui Lamharzi et Abdellah Chakiri et du critique Ibrahim Zarkani, a accordé la mention spéciale aux films “Le fil” d'Ali Charaf et “Casa ma belle” de Leila Lamsafer.

Treize courts métrages marocains ont participé à la compétition officielle de la 9ème édition de ce festival qui a rendu hommage, cette année, à l'acteur Saïd Bey pour sa contribution importante à l'enrichissement de la scène artistique marocaine notamment à travers le cinéma.

Les films ayant participé à la compé-

titition officielle sont “Parfum” de Houcein Chani, “L'instrument” d'Osama M'harzi Alaoui, “Le fil” de Ali Charaf, “L'ultime ancre” de Yazid El Kadiri, “Poussière” de Tarek Rasmi, “Rencontre avec l'âme” de Kaouar Benjalloun, “Alo Psy” de Mehdi Ayyouch, “L'enfant de l'amour” de Houari Ghoubari et “Le retour du regret” de Ayoub Boudadi.

Il s'agit aussi de “Mains douces” de Faysal Lahlimi, “Casa ma belle” de Leila Lamsafer, “La mère du clown” de Manal Ghoua et “Contradiction” de Hatim Belmahdi.

L'intégration de la culture dans les stratégies locales de développement

L'intégration de la culture dans les stratégies locales de développement est le thème central d'un important atelier, qui se poursuit jusqu'au 23 décembre à Dar Souiri à Essaouira, avec la participation d'un parterre d'experts, de spécialistes et d'acteurs locaux.

Initiée conjointement par le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb et l'Association Essaouira-Mogador, sous le thème “La sauvegarde du patrimoine urbain au Maghreb, intégration de la culture, du patrimoine et de l'histoire dans les stratégies de développement local”, cette rencontre de trois jours, rehaussée par la participation de M. André Azoulay, Conseiller de Sa Majesté le Roi et président-fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, tend à jeter la lumière sur le rôle moteur de la culture, sous toutes ses formes d'expression (patrimoine, histoire, arts...), dans les stratégies du développement local.

Elle s'assigne aussi pour objectif de démontrer comment la culture apporte sa contribution au développement humain et social, peut générer des opportunités d'emploi et faire partie d'une stratégie ter-

ritoriale à part entière.

S'exprimant à l'ouverture de cette rencontre, le directeur par intérim du Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb, Karim Hendili, a rappelé l'engagement de l'organisation onusienne aux côtés du Maroc dans ses efforts pour la sauvegarde de son patrimoine culturel, sous toutes ses formes, citant entre autres les trois distinctions obtenues par la ville, à savoir le classement de la médina d'Essaouira au patrimoine mondial de l'UNESCO, le classement de l'art Gnaoua au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité et l'intégration de la Cité des Alizés dans le réseau mondial des villes créatives de l'UNESCO pour la musique.

Le choix de la ville d'Essaouira pour abriter cet important débat n'est pas fortuit, a-t-il souligné, ajoutant que ces multiples reconnaissances sont intéressantes en ce sens qu'elles dotent la ville d'instruments et d'outils supplémentaires pour renforcer ce plaidoyer en faveur du rôle de la culture dans le développement.

Pour sa part, le gouverneur de la province, M. Adil El Maliki, a mis en avant



l'importance de cet atelier qui traite d'une thématique pertinente, mettant l'accent sur la prise en compte du territoire dans sa globalité et de ses nombreuses potentialités parmi lesquelles la zone naturelle de développement de l'arganier. Notant qu'il s'agit aujourd'hui de “matérialiser l'immatériel”, le gouverneur a insisté sur l'impératif de se doter de la méthodologie appropriée pour faire de la culture un outil de développement territorial performant.

Les études et découvertes réalisées récemment à l'échelle du territoire à l'instar des plus vieilles parures au monde de la grotte de Bizmoune ou encore des vestiges saadiens de l'industrie sucrière constituent, selon M. El Maliki, un riche vivier de ressources à capitaliser.

Bouillon de culture

Exposition

L'artiste-peintre Mohamed Mikou expose ses récentes œuvres dans le cadre de l'exposition “Chadarates” (Fragments) qui se tient au Centre de conférences de l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah (USMBA) de Fès.

A travers cette exposition, le plasticien donne à voir une vingtaine de toiles reflétant la diversité de son art et sa créativité qui tracent approximativement le long et riche parcours de cet artiste-peintre autodidacte.

Dans une déclaration à la MAP, à l'occasion du vernissage de cette exposition en marge de la cérémonie, vendredi, de l'excellence des lauréats de la promotion 2020-2021 de l'USMBA, Mohamed Mikou a indiqué que l'exposition comprend des tableaux nouveaux et anciens, dont chaque œuvre constitue une étape de son parcours artistique.

A travers cette initiative, Mohamed Mikou a fait savoir qu'il compte contribuer au rapprochement de la culture visuelle et de l'art au sein de l'environnement universitaire.

L'artiste-peintre a commencé son parcours artistique en s'inspirant de l'école du plasticien américain Jackson Pollock, peintre de l'expressionnisme abstrait connu pour l'"action painting". Après un long parcours artistique, Mohamed Mikou a établi sa propre expérience qui se croise avec l'école abstraite.

Vivant de ses toiles, il consacre ses efforts à la recherche et au développement de son expérience en la croisant avec d'autres techniques artistiques. Mohamed Mikou a participé à de nombreuses manifestations artistiques aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

Littérature

Les travaux d'un colloque international sous le thème “Littératures méditerranéennes et interculturalité : imaginaire, société et histoire” ont été ouverts, lundi à Errachidia, avec la participation d'une pléiade d'enseignants-chercheurs et d'experts marocains et étrangers.

Ce colloque international, qui se tient en mode présentiel et par visioconférence, est organisé par le laboratoire “Langue, littérature, culture et société”, relevant de la Faculté polydisciplinaire d'Errachidia.

Selon les organisateurs, cette rencontre scientifique “se propose d'interroger les littératures méditerranéennes des deux rives situées entre imaginaire, société et histoire, et où les voix et les voies les plus variées s'entrecroisent”.

Il se veut également l'occasion d'un échange profond qui consiste à faire affleurer des points de contact et de divergence entre les différentes cultures de la région.

Parmi les axes de recherche abordés lors de ce colloque figurent, “littératures méditerranéennes et féminisme”, “les littératures méditerranéennes et le regard porté sur l'autre”, “les littératures de la Méditerranée contemporaine” et “la Méditerranée dans les récits de voyage”.

Les participants se pencheront aussi sur des questions ayant trait à “la Méditerranée et son ancrage dans la mythologie antique” et au “dialogue inter-méditerranéen à travers les littératures de la Méditerranée”.

Inverser les pertes d'éducation de la pandémie



À l'approche de la troisième année de la pandémie de Covid-19, les salles de classe restent entièrement ou partiellement fermées pour pas moins de 647 millions d'écoliers dans le monde. Même là où les écoles ont rouvert, de nombreux élèves restent à la traîne.

Il est maintenant abondamment et douloureusement clair que les enfants ont moins appris pendant la pandémie. Selon les estimations de la Banque mondiale, les fermetures d'écoles liées à la pandémie pourraient faire grimper la «pauvreté d'apprentissage» – la proportion d'enfants de 10 ans qui ne peuvent pas lire un texte de base – à environ 70 % dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Cette perte d'apprentissage pourrait coûter à toute une génération d'écoliers 17 000 milliards de dollars de revenus à vie.

Alors que la variante Omicron s'installe, de plus en plus de gouvernements pourraient être tentés de fermer des écoles. Sans l'infrastructure en ligne en place pour soutenir l'apprentissage, cela augmenterait les pertes éducatives et priverait les enfants des nombreux autres avantages de la fréquentation scolaire quotidienne, comme la possibilité de se connecter avec des camarades de classe et de développer des compétences sociales pour la croissance personnelle. Les interactions avec les enseignants et les pairs sont essentielles pour développer les capacités nécessaires au travail en collaboration. Faire partie d'une classe favorise un sentiment d'appartenance et aide à développer l'estime de soi et l'empathie.

Tout au long de la pandémie, les enfants marginalisés ont le plus lutté.

Lorsque les salles de classe du monde entier ont rouvert cet automne, il est devenu évident que ces enfants étaient encore plus en retard sur leurs pairs. Avant la pandémie, la parité entre les sexes dans l'éducation s'améliorait. Mais les fermetures d'écoles ont mis environ dix millions de filles supplémentaires en danger de mariage précoce, ce qui garantit pratiquement la fin de leur scolarité.

À moins que cette régression ne soit inversée, la pauvreté de l'apprentissage et la perte de capital humain qui en découle freineront les économies et les sociétés pendant des décennies. Les enfants doivent avoir une chance de récupérer l'éducation qu'ils ont perdue. Ils ont besoin d'accéder à des supports de lecture bien conçus, à des opportunités d'apprentissage numérique et à des systèmes éducatifs transformés qui les aident à se préparer aux défis futurs. Des enseignants bien qualifiés et une utilisation efficace de la technologie sont essentiels à ce processus.

De nombreux pays ont déployé des plans de relance massifs en réponse à la crise sanitaire. Mais, en juin 2021, moins de 3% de ces fonds étaient consacrés au secteur de l'éducation et de la formation. Et la plupart de ces ressources ont été dépensées dans les économies avancées.

Pour de nombreux pays à faible revenu, les paiements élevés du service de la dette évincent les dépenses sociales essentielles, y compris pour l'éducation. La faiblesse des investissements qui en résulte pour soutenir l'éducation et la formation menace d'aggraver les disparités dans les résultats d'apprentissage qui existaient avant la pandémie. Et bien que la réduction de l'écart en matière d'éduca-

tion nécessitera une utilisation plus efficace des ressources, l'essentiel est que davantage de ressources sont nécessaires. Pour les pays les plus pauvres du monde, en particulier, une accélération de l'allègement de la dette dans le cadre commun du G20 offrirait une marge de manœuvre budgétaire pour accroître le soutien au capital humain.

L'investissement dans l'éducation doit inclure le financement de la technologie éducative, en tenant compte de ce qui a bien fonctionné dans différents contextes à travers le monde. L'Uruguay est l'une des réussites. Au cours des dix dernières années, les autorités uruguayennes ont investi dans les infrastructures, le contenu numérique et la capacité des enseignants, laissant le pays mieux préparé à passer à l'enseignement en ligne lorsque les salles de classe fermeront. De même, avant la pandémie, l'Etat indien du Gujarat, misant sur l'analyse des mégadonnées et l'apprentissage automatique, a mis en place des centres de soutien numérique à la pointe de la technologie pour les écoles. Lorsque les écoles ont fermé, le Gujarat a pu réagir rapidement en distribuant du matériel numériquement et en personnalisant l'enseignement à distance au niveau d'apprentissage de chaque élève. Et au Kenya, tous les enfants, y compris les enfants handicapés, peuvent accéder à des manuels numériques spécialement conçus et inclusifs.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et le Groupe de la Banque mondiale travaillent ensemble pour garantir que tous les systèmes éducatifs utilisent efficacement la technologie pour combler les lacunes et aider à inver-

ser les pertes d'apprentissage. Intégrer l'utilisation de la technologie dans une stratégie globale pour mettre fin à la pauvreté d'apprentissage peut aider à améliorer les compétences de base, à augmenter le temps d'enseignement et à faire l'utilisation la plus efficace des ressources. Ceci est particulièrement critique dans les pays à faible revenu, où la technologie peut fournir aux enseignants le soutien dont ils ont besoin rapidement.

L'accès numérique peut être un excellent égaliseur. Les ressources doivent être investies judicieusement, en tenant compte de l'infrastructure électrique des pays, de la connectivité Internet, des appareils numériques pour les étudiants les plus défavorisés, et de la capacité de gestion des données et de mise en œuvre. Sans un processus mûrement réfléchi pour accroître l'utilisation de la technologie, les bonnes intentions et les politiques bien conçues ne parviendront pas à assurer la reprise et l'accélération de l'apprentissage dont les pays en développement ont besoin.

L'accès à une éducation de qualité était inégal avant la pandémie, et il l'est encore plus maintenant. En investissant dans le rétablissement de l'apprentissage et en utilisant judicieusement la technologie, il est possible d'utiliser l'expérience de la pandémie comme catalyseur pour améliorer l'éducation de tous les enfants.

Henrietta H. Fore et David Malpass

Henrietta H. Fore, directrice exécutive du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale.

Petr Fiala

Un Premier ministre qui met les sciences politiques en pratique

Portrait

Le Premier ministre tchèque Petr Fiala, 57 ans, dont le gouvernement a été nommé vendredi, a été le premier professeur de sciences politiques du pays après la fin de l'ère communiste et doit mettre désormais la théorie en pratique.

Cet homme barbu et portant des lunettes est chargé aujourd'hui de la plus grande mission de sa vie après avoir mené l'alliance de centre-droit Ensemble, comprenant les Démocrates civiques (ODS) de droite qu'il préside et les petits partis des démocrates-chrétiens (centristes) et TOP 09 (centre-droit), à une victoire électorale serrée en octobre.

Cette alliance a battu le mouvement populiste ANO du Premier ministre milliardaire sortant Andrej Babis avant de s'associer avec deux autres partis centristes - le Parti Pirate, anti-establishment, et les Maires et Indépendants.

Les cinq partis disposent de 108 sièges sur un total de 200 au Parle-



ment tchèque.

"Nous avons donné à la République tchèque une chance pour un avenir meilleur. C'est un changement, nous sommes un changement, vous êtes un changement", a déclaré M. Fiala à ses partisans après le vote.

La semaine dernière, M. Fiala a été salué pour ses talents de négociateur après avoir fait changer d'avis le Président tchèque Miloš Zeman au sujet d'un ministre de son cabinet, chose rare compte tenu de la réputation du président connu pour son obstination.

M. Fiala, qui protège soigneusement sa vie privée, a débuté en politique en tant que conseiller scientifique du Premier ministre en 2011 avant de devenir un an plus tard le ministre de l'Éducation.

Il a été élu député à l'issue des législatives en octobre 2013 avant de rejoindre l'ODS un mois plus tard et d'en devenir le chef en janvier 2014.

Il a remplacé à ce poste l'ancien Premier ministre Petr Necas dont le gouvernement a été renversé en 2013 sur fond de scandale impliquant sa maîtresse.

Né dans la deuxième plus grande ville tchèque, Brno, le 1er septembre

1964, M. Fiala a grandi dans une famille conservatrice où le déjeuner était servi strictement à midi au son des cloches de l'église.

"Dans notre famille, il était naturel d'avoir une formation universitaire, une vie culturelle et de vous intéresser aux affaires publiques et politiques", a-t-il raconté.

"J'ai été élevé dans un esprit démocratique. Pour moi, la démocratie et la liberté sont des choses que je considère comme justes depuis que je suis enfant".

Le nouveau Premier ministre, qui porte une veste depuis l'âge de 15 ans, est diplômé en langue et littérature tchèques, ainsi qu'en histoire. Il a travaillé comme historien et journaliste.

Après le renversement du régime communiste totalitaire dans l'ex-Tchécoslovaquie en 1989, il a cofondé le département de sciences politiques de l'Université Masaryk de Brno, discipline jusqu'alors interdite par le régime communiste.

Il a dirigé le département de 1993 à 2002 avant de prendre la direction des relations internationales et des études européennes pendant deux ans.

Nommé premier professeur de sciences politiques du pays en 2002,

M. Fiala a occupé le poste de recteur de l'Université Masaryk de 2004 à 2011.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la politique, la religion et l'histoire et est parfois critiqué comme ennuyeux et dépourvu d'émotion.

Croyant pragmatique, il a été baptisé en 1986 alors que l'église était encore persécutée par le gouvernement communiste.

"La foi signifie pour moi une certaine interprétation du monde, mais elle n'a pas de réponse à chaque situation", a-t-il déclaré dans un entretien.

"La chose fondamentale est que l'homme est créé comme un être libre", a-t-il ajouté. M. Fiala a été un joueur de football actif jusqu'à 40 ans.

Il aime toujours le tennis, le tir, le ski et la natation. Il est également fan de jazz. En 1992, il a épousé sa femme Jana, avec qui il a trois enfants.

Le couple s'est rencontré pendant la Révolution de velours en 1989, et M. Fiala a dit un jour qu'une partie de leur premier rendez-vous amoureux avait eu lieu dans un cimetière.

"Ma vie personnelle se confond avec ma vie sociale au point que j'ai fait la connaissance de la liberté et de ma future épouse en novembre 1989. Et j'aime les deux depuis", dit-il.



J'ai été élevé dans un esprit démocratique. Pour moi, la démocratie et la liberté sont des choses que je considère comme justes depuis que je suis enfant

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BEN SLIMANE
PACHALIK DE BOUZNIKA
COMMUNE DE BOUZNIKA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DU PATRIMOINE COMMUNAL

Avis D'Appel D'Offres Ouvert sur offres de prix n°03/2021/SP (alloti)

Le 24 Janvier 2022 à dix heures (10h), Il sera procédé dans la salle de réunion à la commune de Bouznika à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ; concernant la location de locaux commerciaux situés au premier étage du centre commercial sis à la commune de Bouznika durant trois (3) ans renouvelables (sauf les métiers nuisibles ou polluants) , le présent appel d'offres est réparti en vingt trois lots distincts comme suit :

Lot N°	local commercial N°	Superficie
1	1	9.01m ²
2	2	9.06m ²
3	3	10.15 m ²
4	4	10.10 m ²
5	5	10.15 m ²
6	6	10.23 m ²
7	7	9.92 m ²
8	8	10.01 m ²
9	9	9.88 m ²
10	10	10.01 m ²
11	11	10.18 m ²
12	12	10.26 m ²
13	13	10.83 m ²
14	15	16.34 m ²
15	16	16.01 m ²
16	17	9.70 m ²
17	18	9.88 m ²
18	19	8.96 m ²
19	20	11.52 m ²
20	21	16.37 m ²
21	22	9.36 m ²
22	23	6.24 m ²
23	24(réservé pour café)	22.37 m ²

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de patrimoine communal de Bouznika. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics sur son site officiel : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000,00 (Trois mille dhs) pour chaque local commercial.

le prix inaugural de chaque local commercial est fixé comme suit :

Lot n°	local commercial n°	Le prix inaugural mensuel H.T
1	1	361.00DHS
2	2	363.00DHS
3	3	406.00DHS
4	4	404.00DHS
5	5	406.00DHS
6	6	410.00DHS
7	7	397.00DHS
8	8	401.00DHS
9	9	396.00DHS
10	10	401.00DHS
11	11	408.00DHS
12	12	411.00DHS
13	13	434.00DHS
14	15	654.00DHS
15	16	641.00DHS
16	17	388.00DHS
17	18	396.00DHS
18	19	359.00DHS
19	20	461.00DHS
20	21	655.00DHS
21	22	375.00DHS
22	23	250.00DHS
23	24(réservé pour café)	895.00DHS

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles : 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de BOUZNIKA.
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du cahier des charges concernant la location des locaux commerciaux situés au premier étage du centre commercial sis à la commune de Bouznika.

N°11 210/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE MEJATIA OULED TALEB
DIRECTION DES SERVICES

Avis d'appel d'offres ouvert n° 04 /C.M.O.T/2021

pour l'exploitation du « Marché aux bestiaux au souk khmiss-mediouna » .

Le **Mardi 18 janvier 2022 à dix heures**, il sera procédé dans le bureau du président de la commune mejatia ouled taleb à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour « l'exploitation du Marché aux bestiaux au souk khmiss-mediouna » .

-Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la commune mejatia ouled taleb, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

- la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 08 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives des concurrents sont celles prévues par les articles 4 et 5 du règlement de consultation.

N° d'A.O	Désignation de la prestation	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	L'estimation du cout de la prestation est de
04/CMOT/2021	Marché aux bestiaux	200 000.00 dirhams	200 000.00 dirhams

N°11 208/PA

Programme du Maroc
Ministère de l'économie et des finances
Direction des Domaines de l'Etat



الجمهورية المغربية
وزارة الاقتصاد والتمويل
مديرية الممتلكات للدولة
T.C.O.M.T.U.K.X.M.F.I.D.I.R

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 02/DRDE/FES/2021

Le **18 Janvier 2022 à 10H**, il sera procédé, à la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Fès – Av Ahmed Chawki VN - Fès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour le **nettoyage et l'entretien du siège de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Fès et des Délégations de Fès Meknès Taza et Taounate, en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la **Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Fès**. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (<http://www.marchespublics.gov.ma>).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Dix Mille (10 000,00) Dirhams ;**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme TTC de **Trois cent dix-neuf mille trois cent un dirhams quatre-vingt Centimes (319.301,80 DHS TTC);**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1. Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;
2. soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, à la **Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Fès ;**
3. Soit déposer leurs plis auprès de la **Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Fès;**
4. soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

En application du décret n°2-19-69 du 24 mai 2019 modifiant et complétant le décret 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics et de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 di al hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2.12.349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°11 209/PA

“NOUASSEUR A B BAKERY” SARL A.U
 Aux termes d'un acte SSP à Casablanca il a été constitué une sarl a.u, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Objet : Exploitant boulanger – pâtisseries vendant en détail.
 Siège Social: Angle Rue 10 / 11 Missimi Hay Hassani Casablanca.
 Capital Social: 100.000,00 dhs divisés en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mme AMINA AZREG 1000 parts.
 Gérance : Mme AMINA AZREG est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.
 Année Sociale : du 01/01 au 31/12.
 Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 805174 et immatriculé sous le numéro 526331.
 POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 11 214/PA

«OH TRAVAUX» SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE ASSOCIEE UNIQUE
 CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS
 SIEGE SOCIAL: HASSANIA 1 N°682 EL ALIA - MOHAMMEDIA
 Dissolution anticipée
 Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 09/12/2021 de la société « OH TRAVAUX » SARL, il a été décidé ce qui suit :
 -Dissolution anticipée de la société ;
 - Nomination de Mme. Keltoum HAMAM comme liquidateur de la société ;
 -Fixation du siège de liquidation à : HASSANIA 1 N°682 EL ALIA - MOHAMMEDIA.
 Le dépôt légal a été déposé au tribunal de l'ère instance de Mohammedia le 15/12/2021 sous N° : 2608, RC N° : 16943.

N° 11 215/PA

SAMAA CONSEIL Cabinet d'affaires & domiciliation
 Hy My Abdallah
 Bd Taza Rue 108 N°13 CASABLANCA
 Tél.: 0619.322.303
 E-mail : samaa.conseil@gmail.com
 CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte SSP en date du 01/12/2021 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont:
 Dénomination : 3A SAKANE
 Objet : Promoteur immobilier
 Siège social : Casablanca, 13, Rue 108, Hay Moulay Abdallah Bd Taza Ain chock.
 Capital social : 100.000,00 DH divisés en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, libérées et réparties comme suit :
 Mr MOHAMED LAABAL :500 Parts
 Mr KAMAL EL ALLAM : 500 Parts

Gérance : Mrs Mohamed LAABAL et Kamal EL ALLAM, nommés cogérants pour une période indéterminée.
 Signatures : la société sera engagée par la signature conjointe des cogérants.
 Durée : 99 ans.
 Dépôt légal : a été effectué au CRI de Casablanca le 10/12/2021 sous N° 804524. RC N°525453.
 Pour extrait et mention

SOCIETE FASHION HOME SARL AU

Constitution
 1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 12/11/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE FASHION HOME» SARL AU, Objet :TAPISSERIE MEUBLE, SIEGE SOCIAL: 276 BD IBN TACHFINE 3 EME ETG CASABLANCA, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL: le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune, Mr ISSAM LARGOU à 1000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de Mr ISSAM LARGOU.
 -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 20/12/2021 sous le numéro de Registre de Commerce 526187 et n° de dépôt 804954.

N° 11 217/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS
 CABINET FIDUCIAIRE
 TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08
 Aux termes d'un acte S.S.P en date de 03/12/2021 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 1- Dénomination : « SANIAMAND» SARL AU
 2- Stegesocial:MAGASIN N°01 DR CHAOUF OUAHAT SIDI BRAHIM BLOC B N° 99 MARRAKECH
 3- Objet social :MATERIAUX DE CONSTRUCTION (MARCHAND DE) EN DETAIL - PRODUITS PHYTOSANITAIRES (MARCHAND DE) - TRANSPORT DE MARCHANDISES.
 4- Durée : 99 ans.
 5- Capital Social : s'élevait à 100.000,00 il est divisé en 1000,00 parts sociales de 100,00dh chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés, unique à savoir :
 Mr AZ-EDDINE EL HARIM 1000,00 PARTS
 Part au total 1000,00 PARTS
 6- Gérance : la société est gérée par le cogérant de MR AZ-EDDINE EL HARIM CIN N°EE39813 pour une durée illimitée.
 7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
 8- Dépôt légal : a été effectué

au tribunal de Marrakech sous le n°M12_21_2442176130950/2021/D.A.C.E et immatriculé au RC sous le N°121325/2021 le 20/12/2021.

N° 11 218/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province d'Essaouira
 Cercle d'Ait Daoud
 Caïdat de Bizdad
 C.T de Bizdad
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N°01 /2022

Le Mardi 25 Janvier 2022 à 11 Heures, il sera procédé dans le siège de la commune de Bizdad à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix relatif au :
 Location des stations de souk hebdomadaire Bizdad pour y compris les jours des moussems, pendant la durée Suivante : de 1er Février 2022 au 31 décembre 2022.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'agence des recettes ou au service des marchés publics de la commune de Bizdad et aussi vous pouvez le déplacer électroniquement de la page Web : www.marchespublics.gov.ma .
 - La caution provisoire limitée à dix mille dirhams(10.000,00 dh) pour le souk hebdomadaire Bizdad déposée à la Perception de Tamanar, l'estimation administratif d'affermage du souk est à l'ordre de 10.000,00 dirhams (dix mille) par mois pour y compris les jours des moussems.
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) Relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de la commune Bizdad.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics, et ce avant la date d'ouverture des plis.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis.
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation .
 N° 11 219/PA
 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province d'Essaouira
 Cercle d'Ait Daoud
 Caïdat de Bizdad
 C.T de BIZDAD
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N°02 /2022
 Le Mardi 25 Février 2022 à 12 H il sera procédé dans le siège de la commune

Bizdad à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix relatifs au :
 Location d'Abattoir de souk Tnine Idaouzemzem pour y compris les jours des moussems, pendant la durée Suivante : de 1er Février 2022 au 31 décembre 2022.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'agence des recettes ou au services des marchés publics de la commune de Bizdad et aussi vous pouvez le déplacer électroniquement de la page Web : www.marchespublics.gov.ma .
 - La caution provisoire limitée à cinq mille di-

rhams (5.000,00 dh) pour l'Abattoir du souk Tnine Idaouzemzem déposée à la Perception de Tamanar, l'estimation administratif d'affermage d'Abattoir hebdomadaire est à l'ordre de Cinq mille dirhams par mois (5.000,00 dh).y compris les jours des moussems.
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) Relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bu-

reau d'ordre de la commune Bizdad/ Province d'Essaouira.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics, et ce avant la date d'ouverture des plis.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation .
 N° 11 220/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Région de Beni Mellal - Khenifra
 Province de Beni Mellal
 Commune de Ouled Yaich

AVIS D'ENQUÊTE COMMODO INCOMMODO

Le président de la commune d'Ouled Yaich avise le public du démarrage d'une enquête commodo incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux.

Cette enquête concerne la demande déposée par : **الصليبي سعيد**

Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité : **المخبرات العصرية الكهربائية**

Au local situé à : **PROVINCE DE BENI MELLAL ,COMMUNE D'OUHAD YAICH, ملاق**

Un registre des observations est mis à la disposition du public à la commune d'Ouled Yaich au service économique.

N°11 211/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Économie et des Finances
 Direction des Affaires Administratives et Générales

وزارة الاقتصاد والمالية
 مديرية الشؤون الإدارية والمالية
 T.C.O.M. I I V. U.G.E.U.E I
 T.C.E.O.M. X: O.K.I A I E I .E. I

AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N°50/2021/MEF/AC/MAIN

Il est porté à la connaissance des concurrents et du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 50/2021/MEF/AC/MAIN, relatif à la maintenance du système TADBIR pour la gestion intégrée du processus d'endettement et de la trésorerie au profit du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat.

Qu'une modification a eu lieu au niveau de l'avis en langue arabe publié dans les journaux BAYANE AL YOUNE N° 9391 et RISSALATA AL OUMA N° 11979 en date du 17 novembre 2021, concernant le lieu d'ouverture des plis.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement

N°11 212/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE OUARZAZATE
 COMMUNE D'OUARZAZATE

Avis de report
AOO N° 22/SFL/2021

Le président de la Commune d'Ouarzazate porte à la connaissance du public que l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N° : 22/SFL/2021 relatif à la : **L'affermage du souk hebdomadaire de la Commune d'Ouarzazate**, publiée dans le journal Libération N° : 9494 en date du 18-19/12/2021 est reportée.

Par conséquent, la date est comme suit :

- Au lieu de : **11 Janvier 2021 à 10h.**
- Lire : **12 Janvier 2021 à 10h.**

N°11 213/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION
MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT AMEUR
CT BOUGUEDRA
Appel d'offre ouvert
N° 05/2021/CTB

Le 13 janvier 2022 à 15h, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune territoriale de Bouguedra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, pour :

ÉTUDE DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU URBAIN DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE BOUGUEDRA.

PROVINCE DE SAFI.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à : Bureau des marchés publics, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : • ONZE MILLE TROIS CENT DH (11.300,00).

L'Estimation des Coûts des Prestations, établie par le Maître d'Ouvrage, est fixée à la somme de : trois cent soixante-quinze mille huit cent quarante-dix (375.840,00) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 31 et 34 du Décret n°2-12-349 relatif aux Marchés Publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau des marchés de la commune.

- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer électroniquement via le portail des marchés public.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article : 10 du Règlement de Consultation,

N° 11 221/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère
de l'Agriculture,
du Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Département des Eaux
et Forêts
Direction Régionale des
Eaux et Forêts
et de la Lutte contre
la Désertification
du Nord-Est
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
08/2021/DREFLCD-NE

Le 01/02/2022 à 10h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification du Nord-est à Taza, (Place 20 Août - Taza El Jadida /Taza), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour fourniture de plants fores-

tiers individualisés normalisés en substrat et conteneur exigés, repartit en deux lots :

Lot n° 01 : fourniture de plants forestiers individualisés normalisés en substrat et conteneur exigés au niveau des pépinières de Bouhlou, Bab Azhar et El Kifane, relevant de la DPEFLCD de Taza, Province de Taza.

Lot n° 02 : fourniture de plants forestiers individualisés normalisés en substrat et conteneur exigés au niveau des pépinières de Sahel Boutaher et Outka, relevant de la DPEFLCD de Taounate, DRE-FLCDNE à Taza, Province de Taounate.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau de comptabilité de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification du Nord-est à Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. « www.marchespublics.gov.ma » Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Cent Mille dirhams (100 000,00 DH) pour le lot n°01;

- Soixante Dix Mille dirhams (70 000,00 DH) pour le lot n°02.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est estimée à la somme de :

• Lot n°01 :

- Montant annuel maximum : Cinq Millions Deux Cents Cinquante Mille dirhams (5 250 000,00 DH)

- Montant annuel minimum : Trois Millions Cent Cinquante Mille dirhams (3 150 000,00 DH)

• Lot n°02 :

- Montant annuel maximum : Deux Millions Neuf Cents Quarante Mille dirhams (2 940 000,00 DH)

- Montant annuel minimum : Un Million Quatre Cents Soixante Dix Mille dirhams (1 470 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau de comptabilité de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification du Nord-est à Taza.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés public.

Les échantillons, exigés par le dossier d'Appel d'Offres doivent être déposés dans le bureau de comptabilité de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre

la Désertification du Nord-Est à Taza (place 20 Août - Taza El Jadida/ Taza) au plus tard le 31 Janvier 2022 à 16h30mn. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 11 222/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE DES POMPES HP ET BP DES ST DE DAKHLA.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 67/DR8/C/2021 à Lot unique

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition des pièces de rechange des pompes HP et BP des ST de DAKHLA.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.200.000,00DH TTC Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12.000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau. Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis. L'ouverture publique des plis aura lieu le

20/01/2022 à 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - sise au Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : 05 28 89 36 56 Fax : 05 28 89 24 93. - Email : stalha@onee.ma; hmous-saoui@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/Espace-Entreprise-rubrique-Achats>.

N° 11 223/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES REHABILITATION DU CIRCUIT DE L'ACIDE SULFURIQUE DE LA STATION DE TRAITEMENT ET DE DEMINERALISATION STD TAWERTA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 69/DR8/C/2021 à Lot unique

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Réhabilitation du circuit de l'acide sulfurique de la station de traitement et de déminéralisation STD TAWERTA

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 600.000,00DH TTC Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 6.000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau. Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions

du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 20/01/2022 à 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - sise au Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : 05 28 89 36 56 Fax : 05 28 89 24 93. - Email : stalha@onee.ma; hmous-saoui@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/Espace-Entreprise-rubrique-Achats>.

N° 11 224/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES CIRCUITS PNEUMATIQUES ET DES CIRCUITS D'ACIDES SULFURIQUES AUX STATIONS DE TRAITEMENT DE DAKHLA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 71/DR8/C/2021 à Lot unique

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux de maintenance des circuits pneumatiques et des circuits d'Acides sulfuriques aux stations de traitement de DAKHLA.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 450.000,00 DH TTC Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4.500,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 20/01/2022 à partir de 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : (212) 5 28 89 36 56 Fax : (212) 5 28 89 24 93. - Email : stalha@onee.ma; hmous-saoui@onee.ma

Les demandes d'éclaircissements peuvent être également formulées sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/Espace-Entreprise-rubrique-Achats>.

N° 11 225/PC

«V.I.P. IMMO» S.A.R.L
AU
SOCIÉTÉ
A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIÉ
UNIQUE AU CAPITAL
DE 10.000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL :
LOTISSEMENT SAFA 2
1ER ETAGE N° 12
AIN CHOCK -
CASABLANCA
I.F. N° 18797049
R.C. N°353891

En date du 07décembre 2021,

• L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Mohamed EL-HASSOUNY de ses fonctions de gérant.

• L'Associé Unique décide de nommer en qualité de gérant unique, Monsieur Aziz EL HASSOUNY, de nationalité marocaine, né le 03 Mars 1980 à Ain Mediouna - Taounate, demeurant à Casablanca, Lot Bettach Res Fès Etage 1 Apt 1 Californie, titulaire de la C.N.I. n° C580956, pour une durée illimitée.

• L'Associé Unique décide de refondre et de mettre à jour les statuts de la société, en y incluant toutes les modifications statutaires intervenues à ce jour. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 20Décembre 2021 sous le n°805008.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE
N° 11 226/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTE ET DE LA
PROTECTION SOCIALE
DRS SOUSS-MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE DE TATA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 10/2021/DMST
(Séance publique)

Le 13/01/2022à 10 Heures du matin, il sera procédé au siège de la Délégation du ministère de la Santé et de la protection sociale à la Province de Tata, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA MAINTENANCE PRE-

VENTIVE ET CORRECTIVE DU MATERIEL INSTALLE AU LABORATOIRE DE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIALE DE TATA RELEVANT DE LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE A TATA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la Province de TATA ; AV Mohamed V TATA, il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 2000,00 dhs (Deux mille Dirhams)

- L'estimation du coût des prestations établie par l'administration est fixée comme suit : 279360.00dhs (Deux cent soixante-dix-neuf mille trois cent soixante Dirhams, 00 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sus indiqué ;

- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 11 227/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°37/2021./BP

Le : 18/01/2022 à 11h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Achat de fournitures de bureau et fournitures pour le matériel informatique au profit du conseil Provincial d'Assa-Zag
Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille Six dirhams 00 Cts (5 006,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq mille Quatre Vingt Dix Huit Dhs 98 Cts TTC (500 602,98 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag..

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis.
- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 11 228/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°38/2021/BP

Le : 18/01/2022 à 11 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Royaume du maroc

Ministre de l'intérieur

Wilaya de la région Casa blanca Settat

Province de Settat

Cercle d'El Borouj

Candidat Beni Meskine Charkia

Commune Oulad Fares El halla

N° : 311

AVIS D'UN EXAMEN D'APTITUDE

PROFFESIONNELLE au titre de l'année 2021

Le président de la commune oulad fares el halla annonce à tous fonctionnaires De la commune que cette dernière organise un examen d'aptitude professionnelle pour le recrutement d'un rédacteur 2eme grade échelle 10 (01 poste), le 27 janvier 2022 à partir de 09h au siège de la commune.

Ouvrert au rédacteur 3eme grade échelle 9 adjoint justifiant au moins de six ans de service en cette qualité.

Les candidats doit être déposé ces dossier au bureau service personnel avant 24 janvier 2022.

EPREUVE ECRIT :

** Analyse d'un texte ADM avec son commentaire (D/3h-C-2)*

EPREUVE ORAL :

** Discussions (D : entre 15 et 30 m-C-2)*

Le dossier de candidature forme des pièces suivantes :

- Un demande manuscrite a Mr : le président.

- Fiche de renseignement vise par chef service.

- Copie certifiée conforme de l'arrêté de nomination à l'échelle 10.

Plus une attestation justifiant 6 ans de service.

N°11 230/PA



Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran
07.10 : Tinoubka
07.40 : Ichaa Mamlaka
08.35 : Amouddou
09.30 : Kokoub Tayha Ep5
10.30 : Machi Bhalhoum Ep 4
10.45 : Machi Bhalhoum Ep 5
11.00 : Oussrati Ep 53
11.55 : Bangalow Ep6
12.30 : Rass Lamhayen Ep2
13.00 : JT Addahira
13.20 : Rdat Lwalida Saison 2 Ep 9
14.00 : JT en Amazigh
14.20 : JT en Espagnol
14.40 : Jmaatna Zina
16.20 : Oujouh Sidi Bennour
17.00 : Maalim wa Dilal
18.00 : Machi Bhalhoum Ep 6
18.15 : Machi Bhalhoum Ep 7
18.30 : JT en Français
18.50 : Babou Aâla Babi Ep 30

18.55 : Dhak Aâla Rassek Ep 1
19.00 : Quoutidienne Bghit Namchi Baïd Capsule 9
19.10 : Bangalow Ep 7
19.55 : Rass Lamhayen Ep3
20.30 : JT Principal
21.30 : Sourtek Bin Aâynya Ep7
22.20 : Amouddou
23.20 : Dernier bulletin d'information
23.40 : Domou'e Warda Ep 23
00.15 : Domou'e Warda Ep 24
00.50 : Maalim wa dilal Ep4
01.50 : Oujouh Sidi Bennour
02.30 : Machi Bhalhoum Ep 6
02.45 : Machi Bhalhoum Ep 7
03.00 : Rdat Lwalida Saison 2 Ep 9
03.35 : Kokoub Tayha Ep5
04.30 : Tinoubka
05.00 : Ichaa Mamlaka
06.00 : Amouddou

05:55:00 : RELIGIEUX : Coran avec laureats mawahib tajwid al qor'an
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
06:25:00 : SABAHIYAT 2M
07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
07:30:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
07:45:00 : MAGAZINE : POP UP
08:15:00 : RACHID SHOW
09:35:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR
10:05:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:10:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
10:50:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
11:00:00 : SABAHIYAT 2M
12:00:00 : SERIE : HAY AL BAHJA
12:35:00 : METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:15:00 : MOUJAZ RIYADI
13:25:00 : FEUILLETON : LAHN

AL HAYAT
14:15:00 : NEWS : ECO NEWS
14:20:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
14:35:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
15:50:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR
16:15:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
17:20:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
17:45:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF
17:50:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO
18:10:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:20:00 : MAGAZINE : POP UP
18:30:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR

20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:50:00 : METEO
20:55:00 : NEWS : ECO NEWS
21:10:00 : METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:50:00 : MAGAZINE : CONFI-DENCES DE PRESSE
22:55:00 : MAGAZINE : KITAB
23:05:00 : FEUILLETON : Dou-mou3 arrijal
23:55:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
00:40:00 : FEUILLETON : AL WA3D
01:25:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : AL MOU3ALLAQAT
02:40:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
03:30:00 : MAGAZINE : 2M MAG
04:25:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
05:10:00 : DOCUMENTAIRE : LA MUSIQUE DANS LA VIE

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ROUSPÉTE BAGOU	IL N'ÉCRIT PAS SEUL	HORS CIRCUIT	COCAÏNE	LE MÊME CHOISIE	LAMPADAIRE	LUTTEUR DE SUMO POSSESSIF	SECONDE
					IMPRES- SIONNÉE		
VANTE FÉLICITÉ			PIERRE FINE BLEUE		FEMME FATALE		
						EN CROATE	
ARBUSTE FRUITIER	TRAVAIL DE CHOIX	PASSAGE EN BIAIS			CITÉ LÉGEN- DAIRE	NON-DIT	
				À L'ENVERS: GROUPE DE PRESSION			
POULIE À GORGE			ARRIVÉ		FIN DE COURSE	NOTE	
		À L'ENVERS: TRANSPIRA			RAYON EXPRIME LE REGRET		A REÇU UN COUP DE FIL
STÉRILET	FIN DE MALADIE	NOTE			SYMBOLE DE L'HELIUM	LETTRES DE BACH	PORTEURS DE CHARGE
		MUST	DIRE-DIRE			C'EST LA VIE COLÈRE	
GRECQUE EN ATTENTE			FORME D'ÊTRE		PIÈCE DE HARNAIS		
			VENU AU MONDE		PIÈCE DE MARBRE	LETTRES DE TUNIS	
NOUVEAU	TOTO			ENZYME		CONNU	

Solution mots flechés d'hier

HERS	F	LAURE	G	COULEUR VIVE	FINISH	S	SAISON DE FONDUS	PISTON	I	PRODIGE	ÉTRANGE
PLUMET	A	R	A	SON	S	P	SCANDALE	S	L	A	M
COR	C	A	L	LAURENCE	P	O	T	E	R	A	
	D	E	T	O	U	R	N	E	M	E	N
	E	P	R	I	S		R	A			
	N	A	E	N	O	L	I	U	Q	A	
	M	A	R	A	T	R	E	D	U	R	
	A	L	L	E	T	O	S	T	O	P	
	A	U	T	O	S	T	O	P	T	U	
	R	I	B	L	E	A	Q		R	A	
	O	E	L	A	L	A	U	N	P		
	S	R	I	L	A	N	K	A	I	R	
	N	E	E	S	V	A	N	D	A	L	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmaridi
Révision
Abdelmoumin Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laïyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mournib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- Elle fait retirer du marché
- Champ de saules – Indicateur
- Souffle de la Muse – Eau de chez nous
- Vieux do – Porte
- Mauvais service – Broyer
- Argon – De cette façon
- Fraction – Encore brut
- Fin de forme – Ca se cloue - Eau suisse
- Calife – Douce substance
- Seins populaires – Ecloses

VERTICALEMENT

- Habitants
- Occultisme
- Ralle – Période
- Anneau de corde – Essence de bois
- Hégémonie
- Il ne roule pas - Césium
- Règle – Madré – Tête de liste
- Mot d'auteur
- Teindre de brun jaune – Recherché
- Démentit - Assainis

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	L	I	M	A	T	I	S	M	E
2	L	A	P	I	D	A	T	I	O	N
3	A	N		N	E	R	I		U	S
4	I	G	N	O	R	A	N	T	E	
5	R	A	I	T		S	E	A		U
6	O	G	R	E	S		R	I	S	S
7	N	E	V	R	O	P	A	T	H	E
8	N		A	I		O	N		O	R
9	A	P	N	E	E		T	I	R	A
10	S	U	A	S		D	E	N	T	S

Grilles de sudoku

Facile

			3					4
9				4	1	8		
5		4	1			9	3	
	1					7	9	5
7	8					2	1	
2	9	3					6	
	7	8		1	5		9	
	5	9	7					6
1				5				

Moyen

4	9	6		5		1		
			7					
6			1			4		
2				5		6		
	7	1				8	2	
	5		1					9
	6			9				8
			2					
7	4			1		3	6	

Difficile

		7		2				4
3			8		6		1	
		1		3				
9		8					4	
	4			8			7	
	5				8		3	
				9		2		
	8		2		5			1
4			1			6		

Expert

	9	3	4					1
	1							6
				5	8	9		
					3	7		5
						9		
3	4	2						
		8	9	3				
	2							3
6				1	4			7

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	4	7	1	2	8	6	3	9
6	1	3	9	4	5	2	7	8
2	9	8	7	3	6	1	5	4
7	2	9	8	6	4	5	1	3
8	5	6	2	1	3	4	9	7
4	3	1	5	9	7	8	2	6
9	7	5	4	8	1	3	6	2
1	6	4	3	7	2	9	8	5
3	8	2	6	5	9	7	4	1

Moyen

7	2	5	4	3	9	1	6	8
6	8	9	1	5	7	3	4	2
4	1	3	2	8	6	7	5	9
5	4	8	6	7	2	9	3	1
3	9	2	8	1	4	5	7	6
1	7	6	3	9	5	8	2	4
9	3	4	7	6	8	2	1	5
8	6	7	5	2	1	4	9	3
2	5	1	9	4	3	6	8	7

Difficile

6	9	7	3	4	5	1	8	2
8	1	3	9	2	7	5	4	6
5	4	2	1	6	8	9	3	7
3	8	5	2	9	4	6	7	1
2	6	1	7	8	3	4	5	9
4	7	9	5	1	6	8	2	3
1	5	6	8	3	2	7	9	4
7	3	4	6	5	9	2	1	8
9	2	8	4	7	1	3	6	5

Expert

9	3	2	7	6	5	4	8	1
1	5	6	4	8	9	2	7	3
8	4	7	3	2	1	5	6	9
5	8	3	9	4	6	1	2	7
2	7	4	8	1	3	9	5	6
6	1	9	2	5	7	3	4	8
7	6	1	5	3	4	8	9	2
4	9	8	1	7	2	6	3	5
3	2	5	6	9	8	7	1	4

Sport

La Fifa vante les retombées d'un Mondial biennal

Des revenus supplémentaires de 19 MUSD pour les fédérations

Une réforme lucrative "pour tous", mais qu'il n'est pas urgent d'adopter: la Fifa a pour la première fois chiffré lundi les retombées attendues d'une Coupe du monde tous les deux ans, sans fixer d'échéance à ce projet controversé.

"Il ne s'agit pas de déterminer une date, mais de prendre les bonnes décisions pour le football (...), donc nous prendrons le temps qu'il faudra", a expliqué à la presse Gianni Infantino, le patron de l'instance, refusant de programmer un vote lors du prochain Congrès le 31 mars 2022.

A chacune de ses 211 fédérations membres, la Fifa a promis 19 millions de dollars (16,8 millions d'euros) supplémentaires par cycle de quatre ans, si elle parvient à doubler la fréquence de sa compétition phare au-delà de 2024.

Ce "financement de solidarité", identique pour Andorre, les Îles Vierges, le Brésil ou l'Allemagne, quadruplerait donc pour passer d'environ 6 millions à 25 millions de dollars sur quatre ans, renforçant considérablement le rôle redistributif et le poids politique de la Fifa.

L'organisation s'appuie pour cela sur une étude du cabinet Nielsen, pour qui les recettes tirées du Mondial flambent de 4,4 milliards de dollars (3,9 milliards d'euros) sur quatre ans s'il devenait biennal, avec un bond de la billetterie, des droits TV et du sponsoring.

La Fifa ne dévoile cependant pas la méthodologie de cette étude, alors que la capacité des diffuseurs à payer toujours plus est discutée par les économistes du sport, et ne chiffre pas non plus les retombées sur les championnats et les compétitions continentales.

L'instance s'est seulement engagée à trouver "une solution qui bénéficie à tous, sans pénaliser quiconque". Or son projet est pour l'heure tout sauf consensuel et a ravivé les lignes de fracture entre football de club et de sélection, grands et petits pays.

Quel impact sur la santé des joueurs, l'économie des compétitions domestiques, les clubs contraints de libérer leurs internationaux, les supporters qui économisent argent et congés pour accompagner leur sélection, et même l'audience d'autres

sports et des JO d'été ?

Autant de questions à peine débattues cet automne, même si la Fifa insiste sur les chances accrues "de briller" qu'elle veut offrir aux joueurs, et sur la réduction du nombre de trêves internationales infligées chaque année aux clubs.

Mais à la tête du front du refus, l'UEFA a produit une étude assurant qu'un Mondial biennal diminuerait les revenus des fédérations européennes, d'environ 2,5 à 3 milliards d'euros sur quatre ans.

Le Forum mondial des ligues, qui représente une quarantaine de championnats professionnels, a de son côté estimé que les compétitions domestiques pourraient perdre jusqu'à 8,5 milliards de dollars (7,5 milliards d'euros) de revenus par saison.

"Les trajectoires historiques ne montrent aucune corrélation négative entre les revenus générés par les phases finales en sélection et les ligues", a prudemment répondu la Fifa lundi, alors que les championnats demeurent la base de l'économie du football.

Si l'instance temporise, c'est qu'elle obtient l'aval d'une majorité de fé-

dérations ne la met pas à l'abri de ripostes des confédérations ou des clubs, susceptibles de bousculer tout l'édifice du football.

Vendredi, l'UEFA a ainsi confirmé à l'AFP "travailler" à une "Ligue des nations commune" avec les sélections sud-américaines, qui regrouperait de fait les meilleures équipes nationales du monde au nez et à la barbe de la Fifa.

Par ailleurs, la puissante Associa-

tion européenne des clubs (ECA) a exigé en septembre "une approbation conjointe du calendrier international" avec la Fifa, revendiquant donc un droit de veto.

Or les 247 clubs représentés par l'ECA disposent chacun d'un moyen de pression: ils sont les employeurs de la plupart des internationaux engagés dans les grandes phases finales, et peuvent contester en justice l'obligation de les mettre à disposition.



RedOne nommé par la FIFA "directeur exécutif Divertissement"

La Fédération internationale de football association (FIFA) a annoncé la nomination du producteur marocain RedOne au poste de « directeur exécutif Divertissement ».

« Le producteur et lauréat de plusieurs Grammy Awards RedOne rejoint la FIFA en tant que Directeur exécutif Divertissement », a indiqué l'instance internationale de football sur Twitter.

Sur son compte Instagram, le producteur marocain a fait l'annonce en publiant une photo de lui avec le président de la FIFA, Gianni Infantino. Il s'est dit "fier de rejoindre la FIFA en tant que responsable de la production artistique et du divertissement". "Une nouvelle histoire commence", a-t-il écrit.

Pour rappel, RedOne avait produit l'hymne officiel de la Coupe du monde 2018 en Russie, ainsi que d'autres chansons liées au football.

Le championnat anglais va se poursuivre malgré le chaos causé par le Covid



Les clubs anglais ont décidé lundi de poursuivre la saison malgré la recrudescence des cas de coronavirus qui a forcé les instances à reporter de nombreux matches, a annoncé la Premier League.

"Il a été confirmé (...) que tout en reconnaissant qu'un certain nombre de clubs étaient confrontés à des épidémies de Covid-19, la ligue a l'intention collective de maintenir le calendrier actuel des rencontres lorsque cela est possible en toute sécurité", a déclaré la ligue dans un communiqué.

Seulement quatre des dix matches du week-end dernier ont pu avoir lieu normalement, alors que la Grande-

Bretagne est confrontée à un nombre record de cas de Covid-19 causés par le variant Omicron.

Le conseil d'administration de la Premier League a examiné les demandes de report, mais cette option a été écartée en raison d'un supposé risque d'atteinte à l'intégrité de la compétition.

La crise est survenue dans une période charnière de la saison du foot anglais, au cours de laquelle les équipes doivent disputer trois matches entre le 26 décembre et le 3 janvier.

Une proposition visant à reporter les matches prévus du 28 au 30 décembre, afin d'accorder un temps de préparation supplémentaire aux

équipes touchées par les infections et les blessures, aurait été rejeté.

Chelsea, qui a concédé le match nul à Wolverhampton (0-0), avait demandé l'annulation de son match, mais sa requête a été rejetée malgré sept cas de Covid-19.

Liverpool, candidat au titre, a également trébuché en faisant match nul 2-2 à Tottenham, avec plusieurs joueurs clés absents à cause du coronavirus.

"Nous avons pris des risques énormes pour la santé et la sécurité des joueurs, pas seulement à cause du Covid mais aussi physiquement", s'est plaint l'entraîneur de Chelsea Thomas Tuchel.



L’opposition comptant pour la 30^{ème} édition de la Super Coupe d’Afrique mettra aux prises, ce soir à partir de 18 heures au stade Ahmad Bin Ali à Doha, le Raja de Casablanca, vainqueur de la Coupe de la Confédération et la formation égyptienne d’Al Ahly, lauréate de la Ligue des champions.

Une belle affiche entre deux protagonistes qui disposent d’effectifs aguerris, bien rodés pour ce genre de matchs au finish. Les Verts, au complet ont regagné la capitale qatarie samedi, en vue de

Raja-Al Ahly, une belle affiche de Super coupe d’Afrique à Doha

Marc Willmots : L’objectif est de ramener le trophée à la maison

peaufiner les ultimes réglages sous la houlette de leur coach belge, Marc Willmots, décrié par une partie du public rajaoui qui estime que le club ne produit pas un jeu offensif et plaisant.

L’avis de cette frange de supporters ne devrait pas perturber outre mesure l’ancien sélectionneur des Diables Rouges qui a fait savoir que « ce match se gagne », en dépit de la valeur et du standing de l’adversaire que « l’on ne craint absolument pas ». Et d’ajouter que « la mission ne sera pas une mince affaire, mais l’objectif est de ramener le trophée à la maison, comme l’a d’ailleurs toujours fait le Raja de par le passé ».

Quant à l’entraîneur sud-africain d’Al Ahly, Pitso Mosimane, il a indiqué que « le match sera difficile pour les deux équipes », avant de préciser que « J’ai gagné la Ligue des Champions avec Al Ahly et je veux remporter la Super coupe d’Afrique. C’est ma mission depuis mon arrivée en Égypte », rapporte la MAP.

Il est vrai que certains observateurs font pencher la balance du côté du National du Caire, une donne qui devrait plus servir le Raja qui serait dans les meilleures dispositions en abordant cette confrontation avec la casquette d’outsider. Ce qui était le cas lors de l’édition 2019 remportée par les Verts au détriment de l’Espérance de Tunis toujours à Doha. C’était là, le deuxième trophée à garnir le palmarès

du Raja, et comme dit l’adage, jamais deux sans trois, sachant qu’Al Ahly compte pas moins de sept titres de Super Coupe d’Afrique, lui qui représentera en février prochain aux Émirats Arabes Unis les couleurs du continent au Mondial FIFA des clubs.

Une confrontation donc entre deux grosses écuries du football africain qui ne manquera pas de drainer un public nombreux des deux bords. Un match qui sera bien particulier pour l’ex-capitaine du Raja Badr Benoun qui a changé de camp pour défendre désormais le maillot caïrote et sur le plan personnel, le Casablancain voudra à tout prix garnir son CV par une troisième étoile de Super Coupe après les deux précédentes gagnées avec Al Ahly en 2021 et le Raja en 2019.

La troisième étoile se trouve également dans le viseur du gardien de but des Verts Anas Zniti qui s’est adjugé la Super Coupe en 2012 avec le MAS et en 2019 avec le Raja.

A propos des clubs marocains qui ont déjà gagné cette Coupe, en plus du Raja en deux temps (2000 et 2019) et du MAS, il y a aussi le Wydad, vainqueur de ce trophée en 2018 après avoir succédé au complexe sportif Mohammed V à Casablanca, le club congolais de TP Mazembe.

Mohamed Bouarab

Patrice Motsepe : Je serai au Cameroun le 7 janvier (...) pour assister à la CAN, qui commence le 9 janvier

La 33^{ème} Coupe d’Afrique des nations (CAN) se tiendra aux dates prévues, du 9 janvier au 6 février 2022, a déclaré, lundi, à Yaoundé, le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, écartant toute possibilité de report de cette compétition sportive africaine.

« Je serai au Cameroun le 7 janvier (...) pour assister à la CAN, qui commence le 9 janvier », a-t-il affirmé à la fin d’une visite au stade d’Olembé, situé dans la capitale camerounaise.

Après avoir visité cette infrastructure sportive où se tiendra le match d’ouverture de la CAN, entre le Cameroun et le Burkina Faso, M. Motsepe a invité les Africains à faire confiance au pays hôte et à la Confédération afri-

caine de football, quant à l’organisation de cette compétition initialement prévue en 2021.

« La CAN est un moment important pour les Camerounais et pour tous les Africains. Nous devons croire en nous-mêmes, croire en nos capacités », a-t-il lancé.

« Si nous ne croyons pas en nous, personne ne le fera à notre place. Je suis fier du travail accompli ici. Et cette CAN sera une réussite », a-t-il déclaré en compagnie du nouveau président de la Fédération camerounaise de football, Samuel Eto’o.

Le président de la CAF était arrivé lundi à Yaoundé en compagnie du premier vice-président de cette instance, Augustin Senghor, et de son secrétaire général, Véron Mosengo-Omba.

La CAF « a une idée claire de ce que nous souhaitons faire », a-t-il déclaré à des journalistes à la suite de sa visite du stade d’Olembé.

« Il est question d’organiser la Coupe d’Afrique des nations 2021 au Cameroun, nous sommes très clairs en termes d’engagement : faire de la CAN au Cameroun un succès », a dit Patrice Motsepe avant d’ajouter : « Je suis confiant. Nous voulons donner une bonne image du Cameroun et de l’Afrique au monde ».

L’Association européenne de football et la Premier League ont menacé de ne pas libérer les joueurs africains évoluant dans les clubs européens en raison de la pandémie de Covid-19.

« Si nous pouvons rationaliser le



calendrier, afin de garantir qu’une CAN ait lieu durant une fenêtre internationale plus longue à l’automne, plutôt qu’en janvier-février, je pense que

nous aurons déjà réalisé quelque chose d’assez important », a dit, récemment, le président de la Fifa, Gianni Infantino.

Coupe arabe réussie

Coupe du monde un tout autre défi

Une répétition grandeur miniature : le Qatar a réussi sa Coupe arabe de football, testant ses infrastructures et capacités d’accueil à un an de la Coupe du monde, avec un bilan jugé globalement positif. Mais le Mondial sera un tout autre défi.

Le petit émirat gazier du Golfe avait créé la stupeur en 2010 en remportant l’organisation de l’un des plus grands événements sportifs au monde, beaucoup doutant de ses capacités à accueillir et divertir les 1,2 million de fans attendus.

Avec la participation de seize équipes jouant dans six de ses huit stades du Mondial, la riche cité-État a reçu environ 530.000 spectateurs jusqu’à la finale, remportée par l’Algérie.

Jassim Al-Jassim, vice-président des opérations au sein du comité d’organisation, a assuré que son pays allait

« tenir compte des leçons apprises pour organiser la meilleure Coupe du monde ».

A un an du Mondial-2022, les rues de la capitale Doha ressemblent à un gigantesque chantier, avec d’interminables embouteillages, les autorités installant un réseau de drainage pour l’événement qui se tiendra en hiver.

La plupart des stades ont été inaugurés mais des doutes demeurent sur les capacités d’accueil des hôtels ainsi que sur l’accès à l’alcool pour les fans, dans ce pays musulman très conservateur de près de 2,7 millions d’habitants.

Les équipes participantes ont été globalement dithyrambiques, à l’instar du sélectionneur de la sélection algérienne, Madjid Bougherra.

« Franchement tout est parfait, ce n’est pas pour lancer des fleurs à qui que ce soit. Les stades sont magnifiques, les terrains sont magnifiques »,

a-t-il déclaré à l’AFP lors d’une conférence de presse.

« Peut-être le petit bémol, c’est qu’on était dans le même hôtel avec tout le monde, mais lors de la Coupe du monde ça sera différent », a-t-il expliqué.

Même satisfaction pour le sélectionneur portugais de l’Égypte, Carlos Queiroz, qui évoque des « conditions exceptionnelles ».

« Il y a deux ou trois choses qu’il est important d’améliorer, l’une d’entre elles est la communication » avec les organisateurs, a-t-il néanmoins souligné à l’AFP lors d’une conférence de presse.

« Si l’on a un conseil que je donnerais, c’est de parler, parce que plus on se parle, plus grande est l’harmonie entre les besoins sur et à l’extérieur du terrain », a-t-il expliqué.

Daniel Reyche, chercheur en politique du sport à l’université George-

town du Qatar, s’est dit lui aussi « impressionné » mais prévient que le Mondial-2022 sera un tout autre affaire, en particulier pour l’accueil de fans étrangers.

« Dans l’ensemble, je pense que le test s’est bien déroulé, mais il est difficile de comparer la Coupe arabe et la Coupe du monde puisque la plupart des spectateurs venaient cette fois-ci de l’intérieur du pays alors que l’année prochaine ils viendront de l’extérieur », a-t-il souligné à l’AFP.

Les fans qui viendront du monde entier devront faire avec des mœurs conservatrices locales auxquelles ils ne sont pas habitués, dans un pays où il est interdit d’être ivre en public ou d’avoir des relations homosexuelles.

Depuis qu’il a obtenu les droits d’organiser le Mondial, le Qatar est régulièrement accusé de violations des droits humains, notamment des travailleurs immigrés ou des minorités

sexuelles.

Mais la Fifa se veut rassurante. « Il y a des problèmes et c’est le cas partout dans le monde. Tout n’est pas parfait non plus dans notre monde occidental, donc nous devons pousser pour le progrès », a déclaré son président Gianni Infantino.

« Nous devons soutenir ceux qui veulent vraiment faire des progrès et reconnaître que cela prend du temps », a-t-il ajouté à Doha.

La secrétaire générale de la Fifa a été plus explicite. « Notre responsabilité, c’est que chacun de nos tournois soit inclusif », a fait valoir Fatma Samoura. Selon elle, « le président a été très clair, les gens doivent être libres d’arborer tout type de drapeau qu’ils veulent, sans être ciblés ou discriminés, y compris le drapeau arc-en-ciel », symbole de la communauté LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenre).

Le Brésil, terroir méconnu de fromages d'excellence

Pour arriver à la ferme de Rita de Cassia, au milieu des collines verdoyantes du sud-est du Brésil, il faut demander son chemin: pas de panneau ni de signal GPS. Mais le fromage qu'elle fabrique de façon artisanale vaut le détour.

Baptisé "Garrafao" (grande bouteille), il est l'un des 57 produits brésiliens à avoir remporté une médaille lors du Mondial du fromage et des produits laitiers en septembre à Tours (France).

Malgré un terroir encore méconnu, le Brésil s'est ainsi hissé au deuxième rang mondial des fromages les plus primés, derrière la France.

"Qu'est-ce qu'elles mangent vos vaches pour donner un fromage avec autant de goût?", ont demandé, admiratifs, des producteurs français lors du Mondial, selon Debora de Carvalho, directrice de SerTaoBras, association de promotion des fromages artisanaux brésiliens.

Les réponses se trouvent dans le sud de l'Etat de Minas Gerais, une région bucolique où est confectionnée avec amour la crème des fromages brésiliens.

Il est notamment fabriqué dans les environs d'Alagoa, petit village niché

dans la campagne vallonnée où les colons portugais sont arrivés il y a 300 ans pour chercher de l'or.

On y fabrique du fromage depuis l'installation au début du XXe siècle de Paschoal Poppa, un cordonnier italien venu avec une recette de parmesan.

Aujourd'hui, il y a 135 producteurs de fromage à Alagoa: une goutte d'eau parmi les 35.000 professionnels du secteur dans le Minas Gerais, mais un grand nombre d'entre eux ont remporté des médailles en France.

Sur la devanture des fromageries du village, on peut voir une Tour Eiffel en carton jaune et verte (deux couleurs du drapeau brésilien) qui rappelle qu'on peut y trouver "un des meilleurs fromages au monde, primé au Mondial du fromage".

Les médailles remportées en France "ont changé notre vie", confie à l'AFP Dirce Martins, qui fabrique des fromages depuis 39 ans.

"Avant, personne ne venait ici. On achetait notre fromage pour trois fois rien. Maintenant, nous avons beaucoup de visiteurs", explique-t-elle, désignant les étagères en bois sur lesquelles elle affine son "Fumacé".

Ses vaches paissent à environ 1.500 m d'altitude, sur des pâturages

d'une grande richesse microbiologique.

Avec son fils et son mari, Mme Martins, lauréate de plusieurs médailles au Mondial depuis 2017, elle produit au maximum 60 fromages fumés par jour.

Rita de Cassia produit quotidiennement 15 kilos de fromage avec une quinzaine de vaches laitières, dont "France, Danemark ou Espagne", toutes baptisées comme des pays européens.

"C'est un dur labeur, on bosse de 6h à 22h", raconte cette enseignante de formation de 32 ans, qui ne lève pas le pied même enceinte de son second enfant.

"La concurrence est rude", précise-t-elle, tout en expliquant comment elle s'occupe elle-même avec son mari de l'insémination artificielle des vaches.

"C'est une vraie passion. Le fromage, c'est presque un être vivant", dit Rita, qui a appris le métier avec son beau-père.

Grâce à la médaille d'argent décrochée en France, elle vend désormais ses produits à des commerçants de grandes métropoles comme Rio de Janeiro ou Sao Paulo.

Ils n'hésitent pas à emprunter un long chemin caillouteux pour acheter



sur place ses fromages à la forme arrondie 45 réais pièce (environ 7 euros).

"Le Mondial nous a donné beaucoup de visibilité", résume-t-elle.

"Pour un fromage français, une médaille au Mondial représente une augmentation d'environ 20% de leur valeur marchande. Au Brésil, c'est de l'ordre de 300 à 400%", explique Debora de Carvalho.

Grâce aux médailles, "les Brésiliens commencent à regarder ce qui se fait chez nous et à mettre en valeur leur terroir".

Mais cette excellence reconnue

mondialement est entravée au Brésil par une législation très rigide, inspirée des règles sanitaires en vigueur aux Etats-Unis, avec "plus de 900 normes" à respecter.

La plupart des produits de la région ne bénéficient donc que d'une autorisation de vente au niveau municipal. Il est interdit de les commercialiser dans d'autres régions du pays ou de les exporter.

"Nous tentons de faire pression sur le gouvernement pour une législation du fromage artisanal au niveau fédéral", insiste Debora de Carvalho.

Recettes

Riz au poulet



Ingrédients

- 3 ou 4 cuisses de poulet
- 1 bol de riz
- 1/2 poivron rouge
- 1 carotte
- 2 gousses d'ail
- 2 tomates (en conserve)
- 3 c-a-c de sauce tomate
- 1 verre de petits pois
- 1 oignon haché
- 1 c-a-soupe de persil haché
- 1 feuille de Laurier
- 1 cube de bouillon de volaille
- 1 c-a-c de gingembre
- 1/2 c-a-c de curcuma
- Sel, poivre
- 1 c-a-c de paprika
- 1/2 verre d'huile et huile d'olive

Préparation :

Dans une cocotte, verser l'huile et l'huile d'olive et ajouter l'oignon et l'ail hachés.

Ajouter les cuisses de poulet et laisser dorer.

Ajouter les tomates coupées en petits morceaux, les carottes ainsi que le poivron rouge (si vous utilisez les petits pois frais c'est le moment de les ajouter).

Ajouter les épices (gingembre, paprika, curcuma, sel, poivre et cube de bouillon). Parsemer de persil haché.

Verser l'eau (1 L à peu près), fermer la cocotte jusqu'à cuisson du poulet.

Retirer les cuisses de poulet enduire de beurre et faire dorer au four.

Faire chauffer 1 c-a-soupe d'huile et y faire revenir le riz jusqu'à ce qu'il soit translucide.

Verser la sauce et les légumes dessus ainsi que les petits pois et le laurier. Ajouter la sauce tomate.

Couvrir et laisser cuire le riz.

Servir le riz avec le poulet doré au four.

Un bouc de Noël géant cible de pyromanes

Cinq ans que les pyromanes n'étaient pas venus à bout de ce géant de paille: Gävlebocken, un bouc fièrement installé dans le centre de la Suède, ne connaîtra pas son cinquième Noël d'affilée, après avoir été de nouveau incendié dans la nuit de jeudi à vendredi.

La bête, présentée par la ville de Gävle comme "le bouc de paille le plus célèbre du monde" - qui "aime Noël" mais a "du mal avec les allumettes" - est régulièrement la cible de pyromanes depuis sa naissance en 1966.

Pour "Gävlebocken", placé sous la haute surveillance de gardes, chaque Noël passé loin du brasier est une victoire. Et pour cause: ces 20 dernières années, les flammes ont emporté le bouc plus d'une dizaine de fois.

Si la bête, haute de 13 mètres, était parvenue à échapper aux flammes depuis cinq ans, les événements de la nuit sont venus mettre un terme à ce record de longévité.

Selon des témoins, le feu s'est déclaré vers 02H30 GMT, a rapporté la police, qui a arrêté un homme.

A la suite du drame, les messages de soutien ont afflué sur le compte Twitter de Gävlebocken.

"Beaucoup d'amour de Seattle", aux Etats-Unis, "je ne peux qu'imaginer les efforts que vous déployez pour mettre en place cette beauté chaque année", peut-on notamment lire.

Depuis plus de 50 ans, Gävlebocken prend ses quartiers d'hiver dans le centre ville de Gävle le premier dimanche de l'Avent, attirant des dizaines de milliers d'habitants et de curieux pendant les fêtes de fin d'année.

Il est la version géante du "Julbock" (bouc de Noël), un symbole de Noël très présent en Scandinavie, dont les origines mêlent le bouc tirant le dieu viking Thor et une référence à la paille de la crèche du Christ.

